

LA REVUE DE L'AGEEFEP

# CITÉ

*éducative*

VOL. 7 NO 2 NOVEMBRE/DÉCEMBRE 1991

**Des droits de scolarité  
de 1 650 \$ en septembre  
prochain?**

**La cinéaste Catherine Fol :  
un regard de l'intérieur  
sur le drame de Poly**

**Pour prévenir  
l'ostéoporose**

**Le graffiti,  
cri de cœur  
et de révolte**

GRAFFITI



## VOUS AVEZ DES DROITS!

Cher membre,

L'enseignement que vous recevez n'est pas conforme au plan de cours? Vous estimez avoir été victime d'une évaluation injuste? Vous êtes en butte aux tracasseries administratives de l'Université?

L'AGEEFEP dispose d'un service d'information et d'assistance aux étudiant-e-s de la Faculté de l'éducation permanente. Dans le cas de dossiers litigieux, le service reçoit les doléances du plaignant-e et l'assiste dans ses démarches auprès des autorités concernées.

Vous avez des droits, n'hésitez pas à les revendiquer! Composez le 842-3678.

L'AGEEFEP

## CITÉ ÉDUCATIVE

«La cité éducative implique que puissent être mis à la disposition de chaque citoyen les moyens de s'instruire, de se former, de se cultiver à sa propre convenance.»

Edgar Faure, *Apprendre à être*

**Cité éducative** est la revue officielle de l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal. Elle est publiée quatre fois par année, en septembre, novembre, janvier et mars.

**DIRECTEUR** : Robert Martin

**RÉDACTEUR EN CHEF** : Claude Garon

**DIRECTION ARTISTIQUE, GRAPHISME ET MISE EN PAGES** : Marie-Hélène Martel

**ADMINISTRATEUR** : Denis Sylvain

**COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES** : René Bouchard, Hélène Bouliane, Louise Casavant, Anne-Marie Larocque, Christine Larose, Jean-Claude Sabourin, Laurent Spiriti, Gilles Trudeau, Robert-Pierre Venne

**RÉVISION** : Services d'édition Guy Connolly

**IMPRESSION** : L'éclaireur inc.

**PUBLICITÉ** : AGEEFEP

Dépôt légal — 4<sup>e</sup> trimestre 1991  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 0833-904X  
Port payé à Montréal  
Courrier de 2<sup>e</sup> classe n° 8084

Les auteur-e-s des articles publiés dans *Cité éducative* conservent l'entière responsabilité de leurs opinions. L'édition générale, les titres et les sous-titres, les bas de vignettes et le choix des illustrations sont de la rédaction. Les textes et illustrations publiés dans *Cité éducative* peuvent être reproduits avec mention obligatoire de la source.

**COMITÉ DE DIRECTION** :  
Robert Martin, président  
Denis Sylvain, secrétaire général  
Ghislaine Chabot, vice-présidente aux affaires académiques  
Yves Roy, vice-président aux affaires étudiantes  
Laurent Spiriti, vice-président aux Services aux étudiants

**SECRETARIAT** : Louise Daigneault



**ADRESSE POSTALE** :  
C.P. 6128, Succ. A  
Montréal (Québec)  
H3C 3J7  
Tél. : (514) 842-3678

8

Les droits de scolarité portés de 1 200 \$ à 1 650 \$ dès l'an prochain?

12

Le discours provocateur du graffiti

18

Sida : le militantisme choc d'Act Up Montréal

22

Catherine Fol : *Au delà du 6 décembre*

26

Pour la santé, le yoga

32

L'endorphine, la drogue des sportifs

36

La reconnaissance des acquis: l'expérience du collégial

6

**ÉDITORIAL** : Pour créer un sentiment d'appartenance

10

L'avenir des programmes d'éducation permanente dans les universités

16

Faute d'ordinateur, une machine à traitement de texte?

20

Pour prévenir l'ostéoporose

24

La lutte à l'analphabétisme en Guinée

30

Moniteur de français chez les Anglo

34

La Brunante : l'AGEEFEP a enfin son café-bar

**En page couverture :**  
**une photo de Laurent Spiriti**

# À VOTRE SERVICE

## SERVICE DE SANTÉ

### «Rapsodie des plaisirs... en risques mineurs, opus 2»

Dans le cadre de sa campagne MTS-SIDA 1991-1992 «Rapsodie des plaisirs... en risques mineurs, opus 2», le Service de santé de l'Université de Montréal lance pour une deuxième année consécutive son concours littéraire «Billets doux». Ce concours s'adresse à tous les étudiants de l'Université (temps plein, temps partiel ou étudiant libre).

Un texte original de deux à trois pages sous forme de lettre d'amour (style libre) devra être remis au plus tard le 8 janvier, à 17 h. Vous pouvez vous procurer le formulaire d'inscription au Service de santé (bureau 230), au Service des activités culturelles (local C-2524) et à la FAECUM (local 2206). La remise des prix s'effectuera le 11 février lors de la «Soirée des billets doux».

**Pour plus d'information :** Louise Labonté  
Service de santé  
343-6111, poste 1231

### Les zodiaques à table

La section nutrition du Service de santé vient de produire une nouvelle collection de 12 signets intitulée «Les zodiaques à table». Cette série traite de différents comportements alimentaires qu'on retrouve chez les gens. De plus, au verso, des menus de lunch et des recettes faciles sont proposés. Vous pouvez vous les procurer aux endroits suivants : au Service de santé, aux six comptoirs-satellites et aux deux cafétérias de Versabec. Une première série de trois signets est disponible depuis la mi-octobre : vierge, balance et scorpion. Vous pourrez vous procurer la deuxième série : sagittaire, capricorne et verseau dès la fin de novembre. Empressez-vous de les collectionner

## SERVICE DES SPORTS

Le Service des sports met à votre disposition une centaine d'activités différentes pour vous ainsi qu'une trentaine d'activités pour les jeunes durant le week-end. L'inscription aux activités dirigées se fait au début de chaque trimestre. Pour le trimestre d'hiver, l'inscription a lieu le mercredi, de 10 h à 19 h, pour les étudiants, les abonnés et les anciens inscrits au trimestre d'automne du programme pour les jeunes.

Les non abonnés et les nouveaux du programme pour les jeunes pourront s'inscrire le jeudi, de 18 h à 20 h.

**Plus plus d'information, composer le 343-6150.**

### Horaire du CEPSUM :

**Du lundi au vendredi, de 7 h à 23 h.**

**Le samedi et le dimanche, de 8 h 30 à 21 h**

### Exceptions :

Noël : du 24 au 26 décembre, le CEPSUM sera fermé.

du 27 au 30 décembre, le CEPSUM sera ouvert de 11 h 30 à 21 h 30.

Nouvel An : du 31 décembre au 2 janvier, le CEPSUM sera fermé.

Profitez du CEPSUM : La période du début de décembre jusqu'à la mi-janvier est plus tranquille au CEPSUM. Profitez-en pour venir vous y détendre ou encore invitez un ami pour y pratiquer l'un des nombreux sports de raquette.

### Patinage — Période des fêtes

Si vous voulez vous délier les jambes en famille sans affronter les rigueurs de l'hiver, la patinoire du CEPSUM vous ouvre ses portes. En effet, du 28 au 30 décembre entre 13 h 15 et 15 h, il sera possible de patiner au son de la musique du temps des fêtes. Aucun frais de participation pour les étudiants détenteurs d'une carte validée ou les abonnés, et 1,50 \$ pour les enfants et 3 \$ pour les adultes. La période régulière de patinage se termine le 1<sup>er</sup> décembre et reprendra le 10 janvier.

## SERVICE DE PASTORALE

Une brochette d'activités pour ceux et celles qui veulent s'engager dans différents secteurs. En voici quelques-unes.

**Humanisation et engagement social :** Prévention du suicide, Semaine de la paix, Atelier Sud-Nord, S.O.S. bénévoles.

**Formation — Réflexion- Échange :** Partage biblique, Atelier : comprendre la messe, Demain mariage, Couples en marche, Parfoi, Connaissance des religions, Tables ouvertes, Colloques.

**Liturgie — Intériorisation :** Eucharistie en semaine et du dimanche, Prière de Taizé.

**Créativité :** Imaginart (troupe de théâtre)

Le centre étudiant «La maison blanche» vous accueille au 2765, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, du lundi au vendredi de 10 h à 17 h 30, et en tout temps pour différents groupes. **Information : 341-4817.**

Notre publication mensuelle *La Navette*, distribuée partout sur le campus, vous informera sur toutes nos activités.

Le service de pastorale est toujours là pour répondre à vos questions au Pavillon Marguerite-d'Youville, local 1095. Tél. : 343-6394.

## SERVICE DES ACTIVITÉS CULTURELLES

Vous voulez vous détendre en regardant des films de qualité, en visitant des expositions, en écoutant des concerts, en assistant à des pièces de théâtre de répertoire ou d'avant-garde, en voyageant?

Vous recherchez des appuis pour organiser une activité socio-culturelle qui vous tient à cœur et qui vous semble essentielle au développement de votre association ou de votre département?

Vous rêvez de monter sur scène ou d'exposer vos œuvres pour mieux vous préparer à entrer sur le marché de l'art?

Le service des activités culturelles vous offre une foison de possibilités pour répondre à vos attentes.

**Information : 343-6524**

### À ne pas manquer en décembre :

— le 10, L'ensemble vocal de jazz, au Clandestin;

— le 15, le concert de Noël du Choeur de la montagne, à l'église Saint-Viateur.

## SERVICE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE

Une démarche avec un conseiller d'orientation permet de préciser vos aptitudes, vos habiletés et vos intérêts dans le but de déterminer un champ d'études ou une carrière qui vous convient. Vous pouvez aussi consulter un conseiller d'orientation si vous envisagez un changement de carrière ou si vous désirez en préciser l'évolution. Pour les étudiants de la FEP, les frais sont de 10 \$ par rencontre d'une heure. Les consultations peuvent avoir lieu le jour ou le soir.

### Service d'orientation et de consultation psychologique

2101, boul. Édouard-Montpetit, 3<sup>e</sup> étage

Consultation psychologique et orientation :

343-6853 (rendez-vous et renseignements)

Information scolaire et professionnelle : 343-7890



Université de Montréal  
Services aux étudiants

**QUELLE IGNORANCE!**

Le 17 septembre 1991

M. Claude Garon  
 Rédacteur en chef  
*Cité éducative*  
 AGEEFEP  
 Pavillon Mont-Royal

Monsieur le rédacteur,

Je suis outré par le dernier paragraphe de l'article «Changer d'orientation : des précautions à prendre» signé Louise Casavant, publié dans le numéro septembre/octobre 1991 de *Cité éducative*.

M<sup>me</sup> Casavant donne aux candidats refusés dans le programme de physiothérapie un conseil pour le moins pernicieux que je résume ainsi : «Suivez un petit cours de médecine douce et ouvrez une clinique de physiothérapie! En d'autres termes, trompez une clientèle possible et accédez par la porte arrière à une profession dont vous n'avez pas la formation et dont vous n'avez pas besoin de toutes façons.» La petite mise en garde qui suit le conseil est tellement mièvre qu'elle ne veut rien dire. Quelle ignorance! M<sup>me</sup> Casavant n'a aucune connaissance de ce qu'est la profession de physiothérapeute pas plus d'ailleurs que des médecines douces.

Il est bien vrai que seul le titre de physiothérapeute est protégé. Mais il est aussi vrai qu'une clinique de physiothérapie sans physiothérapeute serait une supercherie innommable et un abus de confiance envers les clients d'une telle clinique.

Il est regrettable qu'une revue comme la vôtre, habituellement sérieuse et intéressante, ait accepté de publier une telle «connerie».

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Guy Lamarche, M.D.**  
 Directeur  
 Faculté de médecine  
 École de réadaptation

• • • • •

**«CHANGER D'ORIENTATION :  
 DES PRÉCAUTIONS  
 À PRENDRE»**

Montréal, le 1<sup>er</sup> octobre 1991

Mme Louise Casavant, journaliste  
*Cité éducative*  
 Montréal

Madame Casavant,

Pour faire suite à l'article que vous avez signé, dont il est fait mention en titre, j'aimerais apporter quelques corrections. Permettez-moi de vous signaler ma surprise en regard des informations incomplètes que vous avez publiées en page 15 sous la rubrique «Il n'y a pas que deux et deux qui font quatre» sur la physiothérapie et qui pourraient mettre dans le pétrin quelques-uns de vos lecteurs plus audacieux! Étonnant de voir l'Université de Montréal laisser publier de telles informations!

Il est vrai que seul le titre de physiothérapeute ou tout autre titre pouvant laisser croire que quelqu'un est physiothérapeute (Code des professions, article 37 n) est réservé aux membres de la Corporation professionnelle des physiothérapeutes du Québec, dont les conditions d'entrée sont un baccalauréat en sciences spécialisées en physiothérapie et 1 200 heures de stages cliniques et internat.

Par ailleurs, saviez-vous que toute personne travaillant dans une clinique de physiothérapie sans personnel qualifié s'expose à une poursuite de notre corporation pour usurpation de titre ou de la Corporation professionnelle des médecins pour pratique illégale de la médecine?

Je ne veux nullement nier le bienfait des thérapies dites «alternatives» qui soulagent des problèmes de fatigue courants, mais ne visent nullement à

évaluer, identifier et traiter des problèmes de nature physiothérapeutique. Souvent, ces thérapies sont utilisées en complémentarité avec la physiothérapie, mais ne sont pas des substituts sur le plan médical.

J'espère que ces informations vous ont permis de mieux saisir les vraies différences et éviteront que des mi-vérités soient diffusées, et que des corrections seront apportées dans la prochaine parution.

Je suis disponible si d'autres informations s'avéraient nécessaires. Veuillez croire, Mme Casavant, en l'expression de mes meilleurs sentiments.

La présidente,  
**France Héту, pht, M.B.A.**

• • • • •

**L'OUTRANCE DE L'OUTRAGÉ**

Quelques brefs commentaires au sujet des deux lettres ci-haut. Le premier s'adresse à M<sup>me</sup> Héту : vous n'avez pas à vous étonner que l'Université de Montréal laisse «publier de telles informations», pour reprendre vos mots, car l'U. de M. n'a rien à voir dans la publication de la revue *Cité éducative*, qui est éditée par l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente (AGEEFEP).

Quant au commentaire du D<sup>r</sup> Lamarche, je dirai simplement qu'en plus de 15 ans de journalisme, j'ai souvent observé que les lettres débutant par «Je suis outré...» sont généralement elles-mêmes outrancières. La vôtre ne fait pas exception à la règle. Vos choix lexicaux, notamment, ont évoqué chez moi l'image de l'outrance de l'outragé. À propos, vous devriez vous inquiéter qu'une personne qui a complété deux années au baccalauréat en physiothérapie à l'U. de M. ne connaisse strictement rien à ce domaine. Pour le reste, je laisserai le soin au public lecteur de se faire sa propre idée.

Le rédacteur en chef,  
**Claude Garon**

• • • • •

# Pour créer un sentiment d'appartenance

Il est bien connu que l'AGEEFEP a bénéficié de l'appui de la Faculté de l'éducation permanente (FEP) au moment de sa fondation en 1985; il est tout aussi notoire que la naissance d'une association d'étudiant-e-s de l'éducation permanente a été accueillie avec scepticisme dans la Tour. Non pas que les relations aient été franchement mauvaises, mais l'on sentait une réserve polie et attentiste. L'AGEEFEP est devenue une association accréditée dans les derniers jours de 1989; dès lors, des liens se sont tissés, des canaux de communication se sont ouverts. À preuve, le café-bar La Brunante, qui a accueilli ses premiers clients en septembre, a ouvert ses portes dans le pavillon Jean-Brillant; sans l'aide substantielle et la complicité de la direction de l'U. de M., l'AGEEFEP n'aurait jamais pu réaliser ce projet.

Comme c'est le cas pour les étudiant-e-s dits «réguliers», l'on a sans doute fini par admettre que la présence d'une association étudiante à la FEP comportait un certain nombre d'avantages, dont celui de favoriser le sentiment d'appartenance à l'établissement. C'est un secret de polichinelle que les universités misent de plus en plus sur l'attachement des étudiant-e-s et des diplômé-e-s envers leur *alma mater*, ne serait-ce que pour s'assurer de leur générosité au moment des campagnes de financement, qui sont devenues inévitables dans le contexte de raréfaction des fonds publics.

D'où une question cruciale : le sentiment d'appartenance existe-t-il chez les étudiant-e-s de la FEP? Non, sommes-nous forcés de répondre. Et il y a à cela plusieurs raisons. En premier lieu, de toutes les facultés de l'Université, la FEP est la seule dont le mandat, la mission, voire l'existence, soient remis en question de cinq ans en cinq ans. L'é-

noncé de mission et de priorités institutionnelles *L'Université de Montréal vers l'an 2000* n'a d'ailleurs rien pour nous convaincre du sérieux de l'engagement de l'U. de M. envers l'éducation permanente.

D'une façon qui semble devenir cyclique, la FEP termine aussi ses exercices financiers avec d'importants déficits; celui de cette année excède les 800 000 \$. Assisterons-nous à la répétition des événements qui avaient marqué la précédente crise financière, alors qu'une série de mesures draconiennes avaient empoisonné le climat de travail à la Faculté? L'effet néfaste chez les étudiant-e-s, lui, s'est déjà fait sentir : au trimestre d'automne, 64 cours ont été annulés à la dernière minute. Pour ceux et celles qui sont en fin de programme, cela signifie souvent remettre à plus tard l'obtention d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième certificat. L'AGEEFEP ne croit pas que ces déficits résultent d'une gestion déficiente, mais plutôt de vices dans les modalités de financement de la Faculté. À ce sujet, il est difficile de ne pas rappeler que, subventions gouvernementales incluses, les étudiant-e-s de la FEP contribuent plus de 30 millions de dollars au budget de l'Université alors que les fonds donnés à la FEP sont de l'ordre de 11 millions.

D'autres récriminations sont encore plus névralgiques. Les étudiant-e-s de la FEP ont toujours sur le cœur le refus de l'Université de leur accorder le baccalauréat avec appellation (BACCAP), comme le font d'autres universités québécoises, un diplôme qui refléterait plus fidèlement la nature de leurs études. La Sous-commission des études avait entériné le principe du BACCAP, mais la Commission des études a renversé cette décision. L'AGEEFEP est toujours persuadée que des rivalités de pouvoir entre facultés, et non des questions de principes, ont conduit à cette décision. La réalité nous dit que la plupart des étudiant-e-s concentrent leurs trois certificats



dans un même champ d'études, et que les connaissances ainsi acquises justifient un bac avec appellation.

De même, cinq ans après sa fondation, l'AGEEFEP constate l'étroitesse des passerelles par lesquelles un étudiant-e peut aller de la FEP aux études supérieures. Quand on sait que 40 % des étudiant-e-s de la Faculté sont déjà détenteurs d'un baccalauréat, l'U. de M. aurait très certainement intérêt à s'inspirer de ce qui se fait dans d'autres universités.

Cela s'ajoutera-t-il au contentieux? Le prochain congrès de l'AGEEFEP, qui se tiendra les 16 et 17 novembre, aura pour thème la reconnaissance des acquis, un volet fondamental, et novateur, de l'éducation permanente. Nous nous doutons déjà des embûches que nous trouverons sur notre chemin, ce qui ne nous empêchera pas de travailler avec acharnement à la défense de la politique qu'adopteront les congressistes.

Que dire enfin, sinon que les problèmes évoqués précédemment — qui comportent tous une influence directe sur les études de nos membres — contribuent à entretenir chez les étudiant-e-s de la FEP le sentiment qu'ils ne jouissent toujours pas de la même considération que les autres catégories d'étudiant-e-s.

*Robert Martin*

Le président,  
Robert Martin

## La mission des universités : plus de continuité que de rupture

*N.D.L.R. : Les 8, 9 et 10 octobre, l'Institut québécois des colloques étudiants (IQCE), une organisation sans but lucratif créée par les associations étudiantes nationales, a tenu son premier colloque sous le thème «L'enseignement postsecondaire dans le Québec de demain». L'événement, auquel l'AGEEFEP a été étroitement associée, a permis de faire le point sur de nombreux aspects de l'avenir des universités, dont leur mission, leur financement ainsi que l'avenir des programmes de l'éducation permanente, trois sujets qui sont traités dans les prochaines pages.*

Certes, les universités ont changé, comme en témoignent la présence massive des femmes, l'extension de leurs activités en régions et la multiplication des champs du savoir, mais leur rôle fondamental survit au temps : former de la main-d'œuvre compétente et enrichir le savoir. Comme il n'y a pas non plus d'argent pour entreprendre de grands virages, leur mission future s'inscrit davantage dans la continuité que dans la rupture.

Sur ce point, un certain consensus s'est donc rapidement fait à l'atelier du colloque intitulé «Énoncé de mission des différentes universités québécoises». Même que l'on pourrait dire que les débats actuels sur le rôle des universités se situent en continuité avec le passé. Comme le rappelait M. André Fortier, secrétaire du Conseil des universités, Édouard-Montpetit lui-même ne dénonçait-il pas, dans les années trente, l'incompétence «des étudiants qui ne savent pas écrire»?

Somme toute, chaque génération draine avec elle ses espoirs anciens et nouveaux à l'égard de l'enseignement universitaire.

### HIERARCHISER LE RÉSEAU?

L'atmosphère s'est toutefois nettement animée lorsqu'a été évoquée la question de la hiérarchisation des universités québécoises. La petite histoire nous dit que l'Université de Montréal a jeté un pavé dans la mare en publiant, il y a environ deux ans, un énoncé de mission et de priorités institutionnelles intitulé *L'Université de Montréal vers l'an 2000*. Parce que ce document prenait en exemple le modèle américain, où les universités sont hiérarchisées en trois catégories, plusieurs ont cru que l'U. de M. préparait une sorte de coup de force pour devenir LA grande université francophone de recherche au Québec et laisser les autres universités québécoises patauger dans les ligués mineures.

M. Pierre Robert, le vice-recteur à la planification, s'est défendu avec force que l'U. de M. ait ourdi un si sombre complot. Selon ses explications, le document *L'Université de Montréal vers l'an 2000* était destiné à la consommation interne et toute l'opération qui a mené à sa publication visait à requinquer le moral des troupes, passablement ébranlé par une décennie difficile.

Le recteur de l'UQAM, M. Claude Corbo, a pour sa part indiqué clairement où il loge : oui à la concurrence entre universités, mais non à toute hiérarchisation forcée du réseau universitaire, une mesure qui serait totalement contre-productive, car elle équivaldrait à sacrifier des potentiels de recherche, voire à réduire la qualité de la formation et à priver les régions de services essentiels à leur développement. Il donne à cet égard l'exemple de l'Université McGill, la seule université québécoise qui faisait systématiquement de la recherche en 1960. S'il avait fallu à cette époque que l'on fixe une fois pour toutes la mission des universités, jamais les universités fran-

cophones n'auraient pu réaliser les progrès spectaculaires qu'elles ont connus au cours des 30 dernières années. Chaque université, selon M. Corbo, a ses créneaux d'excellence, aucune n'excelle dans tous les domaines et il faut soutenir l'excellence là où elle se trouve.

Globalement, selon les invités, ce que l'on appelle la redéfinition des missions des universités tient donc davantage de l'exercice périodique de confection de plans triennaux ou quinquennaux, un exercice auquel se livrent depuis longtemps les universités, que d'une réorientation majeure.

### DE NOMBREUX DÉFIS

Cela dit, malgré qu'elles se situent en continuité avec le passé, les universités québécoises sont pressées de relever les nouveaux défis du monde contemporain, dont ceux que posent la mondialisation des marchés, la concurrence internationale féroce et la course aux savoirs de pointe.

À ce sujet, M. Alain Soucy, de l'Institut national de la recherche scientifique, a soulevé un point intéressant en rappelant que les universités savent mettre entre parenthèses les exigences de la concurrence qu'elles se livrent lorsque sont en jeu des intérêts supérieurs. Ainsi, il est de plus en plus fréquent qu'elles joignent leurs forces dans des projets de recherche, tout comme elles collaborent avec les gouvernements et les entreprises.

Dans les pays de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), les universités comptent pour environ 30 à 40 % des activités de recherche et elles seront de plus en plus sollicitées pour assurer un transfert technologique rapide des établissements supérieurs vers les entreprises. Parallèlement, les universités devront maintenir une politique de large accessibilité aux études universitaires, rester ouvertes, voire s'ouvrir davantage aux besoins de la collectivité, et faire preuve de transparence dans un contexte de raréfaction des fonds publics, où l'État et le contribuable auront tendance à leur demander de rendre compte de leurs actions. ■

CLAUDE GARON

## Les universités demeurent sous-financées

# Les droits de scolarité portés à 1 600 \$ ?

**A**près avoir été haussés de 130% depuis 1989 — ils sont présentement d'environ 1 200 \$ par année —, les droits de scolarité des universités québécoises pourraient être portés en moyenne à 1 650 \$ dès l'an prochain. En moyenne, disons-nous bien, car le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (MESS) jongle avec le scénario de moduler les droits de scolarité selon les universités, les programmes, les cycles d'étude, voire les perspectives d'emploi. Malgré l'augmentation spectaculaire de la contribution des étudiant-e-s — les universités en retirent cette année un supplément net de 75 millions de dollars —, le problème du sous-financement chronique du réseau universitaire demeure entier et cela, pour deux raisons : la diminution des paiements de transferts du gouvernement fédéral aux provinces, incessante depuis 1982, et qui prive cette année le Québec de 1,3 milliard de dollars pour l'éducation et la santé, dont le tiers environ aurait été destiné à l'enseignement postsecondaire; ainsi que la diminution de la part relative de l'État québécois lui-même, qui n'a que partiellement indexé ses subventions aux universités.

Financièrement parlant, ces dernières ont plutôt vogué dans le creux que sur la crête des vagues depuis le début de la décennie quatre-vingt, a-t-on constaté à l'atelier que le colloque de l'IQCE a consacré au financement des universités. Au plus fort de la récession d'il y a dix ans, a rappelé le secrétaire du Conseil des universités, M. André Fortier, le ministre des Finances de l'époque, M. Jacques Parizeau, a asséné un coup de massue aux établissements universitaires: sa politique budgétaire de crise a purgé les universités de 300 millions de dollars dans la première moitié de la décennie. Comme l'écrit M. Fortier, «(...) le gouvernement visait à réduire la part du PIB (produit intérieur brut) consacré au financement public des universités à

un niveau comparable à celui de l'Ontario. Le Québec affichait alors un taux supérieur de quelque 20 %». Au terme de la purgation, toujours selon les chiffres du Conseil des universités, ces dernières se sont retrouvées avec un manque à gagner annuel de 120 millions de dollars, une somme qu'elles jugeaient nécessaire «pour maintenir un niveau d'activité comparable à leurs voisines ontariennes».

### UN REDRESSEMENT... PRÉCAIRE

Qu'en est-il aujourd'hui? Un certain redressement s'est amorcé dans la période de 1987 à 1991. En plus de l'argent frais généré par la hausse des droits de scolarité, le gouvernement a ajouté 40 millions aux bases de financement des universités; il a aussi autorisé bon nombre de projets de construction — l'on pense ici, entre autres, au nouveau pavillon de l'UQAM au centre-ville ou au futur pavillon des sciences mathématiques et informatiques de l'U. de M. L'optimisme de M. Fortier demeure cependant tempéré : «Le contexte politique favorable qui a profité aux universités ces dernières années, écrit-il, peut toutefois changer rapidement. Dans le discours du budget du printemps dernier, le ministre des Finances annonçait, pour faire face au déficit provincial, à l'escalade des coûts sociaux qu'allait entraîner la récession et à la réduction annoncée des paiements de transferts fédéraux, qu'il retrancherait plus de deux milliards de dollars des dépenses de l'État au cours des années 1992-1993 et 1993-1994. Pour une seule année, le gouvernement alloue à l'ensemble des universités 1,5 milliard de dollars.»

D'autres aléas pèsent comme autant d'hypothèques sur la santé et la stabilité financières des universités, dont leur déficit accumulé de 180 millions de dol-

lars, pour lequel il n'y a toujours pas de solution en vue, et la volatilité des règles de financement de l'État, qui peuvent être modifiées — elles le sont effectivement — sans véritable préavis. Ce n'est pas une mince affaire pour des établissements dont le budget dépend de l'État à plus de 80 %. Sur ce point, les fonctionnaires du MESS, qui étaient jusque là des participants attentifs au colloque mais peu loquaces, ont toutefois rappelé que Québec n'a guère de choix d'agir ainsi, coïncé qu'il est lui-même par les fluctuations des conjonctures, son déficit annuel de plus de trois milliards de dollars et l'immensité des besoins sociaux. Quand les universités se plaignent que leurs subventions n'ont pas été pleinement indexées, ont-ils également dit, elles devraient se rappeler que l'effort étatique dans maints autres secteurs n'a pas été indexé du tout, quand il n'a pas carrément diminué.

### DANS LA POCHE DES ÉTUDIANTS?

Une fois admis que les universités québécoises ont besoin de plus d'argent — tel était nettement l'état d'esprit au colloque —, dans quelles poches peuvent-elles le puiser? Sans se prononcer pour ou contre une nouvelle hausse des droits de scolarité — il faudrait au préalable, selon M. Fortier, mesurer la capacité des étudiants québécois à assumer ce fardeau additionnel —, le Conseil des universités souligne que les droits de scolarité «sont la seule autre source possible et significative de revenus que la ministre ou les universités peuvent considérer pour soit estomper les effets négatifs des coupures dans la subvention gouvernementale ou pour assurer le maintien de certaines sommes nouvelles consacrées au développement». Porter les droits de scolarité à 1 650 \$, la moyenne de l'Ontario, drainerait 60 millions d'argent frais dans les coffres des universités.

CLAUDE GARON

Est-ce bien à cela que songe le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science? Vraisemblablement, quoique d'autres hypothèses soient également à l'étude. Tant M. Fortier que le député de Sherbrooke, M. André J. Hamel, l'adjoint parlementaire de la ministre Lucienne Robillard, ont évoqué la possibilité de l'introduction, dès l'an prochain, d'un nouveau critère de financement qui lierait l'importance de la contribution gouvernementale à la performance des universités en matière de diplomation. À ce sujet, il faut rappeler que moins de la moitié des étudiant-e-s qui s'inscrivent dans les universités en sortent avec un diplôme.

### MODULER LES DROITS DE SCOLARITÉ?

À des fins de consultation, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), qui regroupe environ 100 000 étudiant-e-s, a pour sa part pris connaissance l'été dernier des hypothèses de travail du MESS, qui envisage de moduler les droits de scolarité selon les universités, les programmes, les cycles d'étude, voire les perspectives d'emploi.

La première de ces hypothèses serait nettement la mesure la plus spectaculaire. Certes, les universités disposent présentement d'un «corridor», d'une marge de manœuvre de 10% qu'elles peuvent ou non utiliser pour accroître les revenus qu'elles retirent des droits de scolarité, mais l'hypothèse gouvernementale va beaucoup plus loin puisqu'elle équivaldrait à instaurer le libre marché des droits de scolarité entre les universités. La FEUQ s'oppose catégoriquement à une telle mesure, car, à son avis, elle comporte le risque de créer un déséquilibre dans le financement des universités et de provoquer une hiérarchisation des établissements, ce qui lui semble inacceptable.

La FEUQ est tout aussi opposée aux trois autres hypothèses de modulation. Celle des programmes lui paraît injuste parce qu'elle fermerait certains champs du savoir aux étudiant-e-s moins bien nantis, alors que la modulation selon les cycles d'études ne lui semble pas appropriée compte tenu du retard du Québec en matière de diplomation aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles. Alors, moduler les droits de scolarité selon les perspectives d'emploi?

Le mouvement étudiant a peine à croire que le gouvernement soit sérieux dans cette intention, tant elle est absurde. Pour la raison que nul ne peut prévoir l'avenir d'un étudiant-e, quel que soit son champ d'étude.

### L'INDEXATION, POINT À LA LIGNE

Le président de la FEUQ, M. Nicolas Plourde, a été très clair sur ce point : à moins que le gouvernement du Québec révise en profondeur tout le système de financement des universités — ce qui inclurait le maintien de la part de l'État en dollars constants, une contribution beaucoup plus significative des entreprises et une gestion plus transparente des universités, une politique connue sous le nom de «nouveau partenariat» —, le mouvement étudiant n'est pas disposé à relever le MESS de la promesse qu'il a faite en 1989 au moment où il a annoncé la hausse des droits de scolarité de 130% au cours des deux années subséquentes. À l'époque, le ministère parlait en effet d'indexer les droits de scolarité pour l'année 1992-1993. Indexer, rappelle la FEUQ, consisterait à augmenter les droits de scolarité selon la hausse de l'Indice des prix à la consommation, non à les porter d'un seul coup de 1 200\$ à 1 650\$ par année.

La FEUQ est certes née de la volonté de mettre un terme aux incessants affrontements entre l'État et le mouvement étudiant, mais il y a une limite à cet engagement, averti M. Plourde. Si le gouvernement procède unilatéralement à une hausse des droits de scolarité, il renoncera en même temps à toute forme de collaboration ultérieure avec le mouvement étudiant.

Dans l'esprit de la FEUQ, c'est tout le système de financement des universités qui doit être revu, et cela comporte l'examen approfondi d'un éventuel mécanisme d'impôt postuniversitaire, qui permettrait aux étudiant-e-s de différer le paiement de leurs droits de scolarité jusqu'au moment où ils seraient sur le marché du travail.

### LE CONSEIL DU PATRONAT

Un mot enfin de l'allocation particulièrement remarquée de M. Jacques Garon, directeur de la recherche au Conseil du patronat du Québec (CPQ). Ce

dernier organisme affirme depuis plusieurs années qu'on ne saurait laisser l'éducation postsecondaire aux seules lois du marché, et que l'État québécois doit maintenir son effort budgétaire dans un secteur névralgique, étant entendu que le savoir constituera la matière première stratégique du monde de demain. Cette perspective de la mondialisation des marchés et de la férocité de la concurrence internationale, nouveau *deus ex machina* de la modernité, a d'ailleurs imprégné toutes les délibérations du colloque et elle était au cœur du propos de M. Garon.

Au nombre des mesures préconisées par le CPQ, outre le maintien de la contribution de l'État, celles-ci : rapprocher les droits de scolarité du Québec de la moyenne canadienne tout en bonifiant le régime de l'aide financière aux étudiant-e-s; favoriser la présence des étudiant-e-s étrangers en révisant la politique des droits de scolarité, trop élevés depuis la dernière augmentation, qui les a portés à 6 960 \$ par année; étudier en profondeur l'incidence d'un enseignement universitaire différencié selon les établissements; multiplier les liens université-industrie; forcer l'autofinancement des services auxiliaires (restaurants, résidences, etc.); étudier le transfert éventuel de certains programmes au collégial; et développer les fondations universitaires.

Fait à noter, M. Garon n'a pas cillé à l'évocation de la politique de la FEUQ de prélever dans les entreprises des sous pour l'université. «Mais de grâce! pas de taxe sur la masse salariale», comme le suggère la FEUQ, qui est trop pénalisante pour les entreprises à forte main-d'œuvre. S'il doit y avoir taxe, de dire M. Garon, qu'elle soit au moins prélevée sur les profits. Cela dit, il invite le gouvernement au réalisme fiscal en rappelant que 98 % des 166 000 entreprises du Québec comptent 20 employés et moins, et que beaucoup d'entre elles sont fragiles.

Le CPQ accepterait-il de participer à une sorte de nouveau contrat social, comme le réclame toute la FEUQ avec son projet de partenariat? L'organisme est visiblement sceptique quant aux chances d'une grande réforme et il préfère pour cela s'en tenir à la politique des petits pas concrets. ■

# Quel avenir pour l'éducation permanente?

*Aux États-Unis, l'on désigne déjà l'éducation permanente comme la new majority. L'UNESCO est encore plus explicite : d'ici dix ans, dans tous les pays industrialisés, l'éducation permanente aura surpassé l'éducation dite régulière et cela, à la fois en nombre d'étudiant-e-s et en volume d'activité.*

**D**éclin démographique, éclatement du savoir et formation de la main-d'œuvre obligeant, facteurs auxquels il faut ajouter la fin du vieux modèle qui divisait la vie en trois tranches distinctes : une période de formation initiale jusqu'à 18, 20 ou 22 ans, quelques décennies de travail ininterrompu, puis la retraite. Sur le fond donc, pas de doute : la demande sociale pour l'éducation permanente s'accroîtra, mais il reste à savoir comment les universités y répondront.

Pour que la réponse soit adéquate, encore faut-il être convaincu de la pertinence de la présence massive dans les universités de cette clientèle à temps partiel, qui est issue du marché du travail à plus de 90 % et qui est concentrée pour l'essentiel dans des programmes de certificats. Le propos du doyen de la Faculté de l'éducation permanente de l'U. de M., M. Jacques Boucher, est à cet égard éloquent : la mauvaise réputation de l'éducation permanente dans les universités est pour beaucoup une question d'image et de préjugés, dit-il, surtout depuis que l'on a entrepris la révision complète de tous les programmes; la qualité des cours n'est pas non plus en cause, puisque ces derniers sont puisés dans les banques de cours des universités. L'on a aussi observé que de plus en plus d'étudiant-e-s agencent le choix de leurs certificats dans un champ de connaissance donnée, ce qui constitue une formation tout aussi valable que la combinaison d'un majeur et d'un mineur dans beaucoup de baccalauréats. Quant à la présence massive des chargé-e-s de cours, elle ne saurait être synonyme de médiocrité; même que beaucoup de ces professionnel-le-s en exercice dispensent un enseignement en lien avec les réalités du marché du travail, ce dont personne ne se plaindra. Quant aux étudiant-e-s eux-

mêmes, environ 90 % sont admis à la FEP sur la base de leur diplôme d'études collégiales et plus de 20 % détiennent un baccalauréat.

## LA FAIBLE PERSÉVÉRANCE

Selon M. Gilles Gagnon, directeur du Centre d'études universitaires de l'UQAM, ce qui distingue un étudiant-e de l'éducation permanente d'un étudiant-e dit régulier, c'est que ce dernier cherche à l'université un milieu de vie alors que l'autre désire un milieu d'étude. Puisque des enquêtes ont démontré la satisfaction de la clientèle à l'égard des programmes d'étude et des cours, comment expliquer la faible persévérance des étudiant-e-s de l'éducation permanente — l'étude réalisée au cours des deux dernières années à l'UQAM a révélé un taux d'abandon de 63 %, et l'on a de bonnes indications que la situation est similaire dans les autres universités?

Ce taux rendrait-il mal compte de la réalité? M. Gagnon rappelle à ce sujet que l'abandon est plus élevé dans les programmes que dans les études proprement dites. C'est qu'au moins un certain nombre d'étudiant-e-s ne sont intéressés qu'à quelques cours dans un programme donné; ils l'abandonnent donc quand leur objectif est atteint, mais ils seront pourtant comptabilisés comme décrocheurs par l'université. M. Jacques Boucher a d'ailleurs donné l'exemple du certificat de traduction II de la FEP, où le taux d'abandon est officiellement de 70 %. En réalité, beaucoup de ces étudiant-e-s abandonnent leur programme pour s'inscrire au bac en traduction; eux aussi gonflent pourtant le taux d'abandon imputé aux étudiant-e-s à temps partiel.

Il serait également inutile de chercher une explication décisive dans la capacité des étudiant-e-s de l'éducation permanente à mener des études universitaires. Toutes les enquêtes à ce sujet ont démontré que les difficultés scolaires sont responsables tout au plus de 10 à 15 % des abandons à l'université. Peut-être faudra-t-il s'en tenir finalement aux raisons qui semblent percer d'une étude effectuée l'été dernier par la FEP sur les motifs de la non persévérance. Bien qu'il s'agisse de conclusions préliminaires, les étudiant-e-s attribuaient essentiellement leur abandon à des raisons personnelles : difficultés financières, responsabilités professionnelles et familiales, etc.

Cela dit, il doit bien subsister bon nombre de véritables abandons à l'éducation permanente, qui surviennent en majorité dès la première session d'étude. D'où la suggestion de M. Gagnon d'imiter ces établissements américains, où les étudiant-e-s s'inscrivent à un cours obligatoire et crédité sur le thème de l'intégration; ils y rafraîchissent leurs connaissances sur la méthodologie du travail intellectuel, tout en tant adéquatement informé des ressources matérielles et humaines de leur établissement.

Toujours selon M. Gagnon, l'utilisation de méthodes pédagogiques inspirées de l'andragogie constitue également un facteur important de succès en éducation permanente. Un adulte n'apprend pas de la même manière qu'un jeune; il sera plus efficace dans les méthodes inductives, celles qui vont du particulier au général et qui tiennent compte de ses expériences de vie et de travail; il apprendra également davantage dans un modèle éducatif fondé sur la participation, où il est le centre et le principal artisan de sa formation.

CLAUDE GARON



*M. Denis Sylvain,  
secrétaire général  
de la FAEUQEP et  
de l'AGEEFEP*

Un fonctionnaire du MESS a pour sa part soulevé un point intéressant : l'inexistence d'une typologie de la clientèle de l'éducation permanente dans les universités. Faute d'une telle connaissance, l'on ignore qui sont vraiment ces étudiant-e-s et quelles sont leurs attentes lorsqu'ils s'inscrivent. Dans ces conditions, n'est-il pas hasardeux de vouloir répondre à leurs besoins? Voilà bien un aspect crucial quand l'on sait que le gouvernement envisage de lier le financement des universités à leur performance en matière de diplomation (voir le texte sur le financement des universités). Qui dit financement dit avenir même des programmes d'éducation permanente.

### TROIS VOIES D'AVENIR

Par la voix de son secrétaire, M. Denis Sylvain, la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP), dont l'AGEEFEP est membre, a donné un tout autre son de cloche. La FAEUQEP distingue en effet

trois voies d'avenir pour l'éducation permanente, qui n'ont à peu près pas été évoquées par les autres participant-e-s : la création d'un nouveau diplôme, le baccalauréat avec appellation (BAC-CAP), qui reflèterait davantage la nature des études des étudiant-e-s de l'éducation permanente et qui aurait une plus grande crédibilité sur le marché du travail; la mise sur pied dans les universités d'un véritable système de reconnaissance des acquis scolaires et non scolaires; ainsi qu'un accès accru aux études supérieures dans une perspective d'éducation permanente. Les deux premiers de ces sujets, au fait, feront l'objet de discussions approfondies au 4<sup>e</sup> congrès biennal de l'AGEEFEP, les 16 et 17 novembre. La reconnaissance des acquis constitue même le thème du congrès.

Si l'on en croit le doyen de la FEP, M. Jacques Boucher, les associations étudiantes devront s'armer de patience, car les trois dossiers rencontreront une forte résistance auprès des dirigeant-e-s des universités. Ainsi, même s'il n'existe pas d'objection philosophique, déontolo-

gique ou pédagogique à la création d'un nouveau bac pour les adultes — ne serait-il pas normal qu'une infirmière qui a obtenu trois certificats dans le domaine de la santé obtienne un diplôme portant la mention «santé» au lieu de se voir décerner un bac ès-sciences? —, d'autres facultés verront toujours avec suspicion la création d'un nouveau type de diplôme, qui serait susceptible d'exercer un trop grand attrait sur leur propre clientèle. Somme toute, il s'agit là d'une question politique et, dans les universités, il est toujours délicat de vouloir modifier l'équilibre des forces.

La reconnaissance des acquis, elle, se heurtera aux mêmes objections qui ont été soulevées aux États-Unis, en France, au Royaume-Uni et en Suède; globalement, les universités sont peu enclines à l'idée de reconnaître des savoirs qui ont été acquis en dehors de leur contrôle. La FAEUQEP envisage plutôt la question à moyen et long terme, et elle le fait avec la conviction que la multiplicité des savoirs et des sources de formation dans le monde contemporain — aux États-Unis, l'on évalue à 200 milliards de dollars par année les activités de formation non scolaire — finira par créer une pression irrésistible sur les systèmes d'enseignement en faveur de la reconnaissance des acquis.

Quant à une plus grande ouverture aux études supérieures pour la clientèle de l'éducation permanente, elle pose également des difficultés, selon M. Boucher. À l'époque où il était doyen de la Faculté des études supérieures de l'U. de M., M. Boucher projetait de créer maints programmes menant à un diplôme d'études supérieures (DES). De nombreux obstacles se sont dressés sur sa route, notamment, les délais d'approbation du Conseil des universités — l'on parle ici en terme d'années et non de mois.

La FAEUQEP avait-elle prévu d'avance ces objections? L'allocation de M. Sylvain se terminait par l'évocation de la ténacité et de la patience traditionnelles des associations étudiantes en éducation des adultes, qui seraient «comme ces vendeurs pugnaces pour qui la vente commence au moment où le client dit non». ■

# Le discours provocateur des graffiti

Un cri de la rue, cri du cœur, cri d'amour, d'humour, de révolte, tel est le graffiti. C'est la solution ultime de celui qui a quelque chose à dire, et que l'on n'écoute pas. Les graffiti, c'est le circuit le plus court de l'expression pour tous ceux qui n'auront jamais accès aux médias. En établissant une interaction entre le rédacteur et le lecteur, les graffiti s'inscrivent dans un procès social et ne revêtent pas seulement une fonction esthétique.

**L**es graffiti sont anonymes. Peut-il en être autrement puisqu'ils sont punissables au nom de la loi? Aussi les signataires auront-ils recours à un pseudonyme. Dans certains pays de l'Est ou d'Amérique latine, les auteurs de graffiti sont directement conduits en prison. En France, les graffiti sont officiellement interdits par la loi, mais tolérés en réalité. Certaines villes, en vue de canaliser l'anarchie de la pratique, ont été jusqu'à construire un mur où le «graffitage» est permis : Stockholm en 1969, Boston en 1971 et Ulm en 1983!

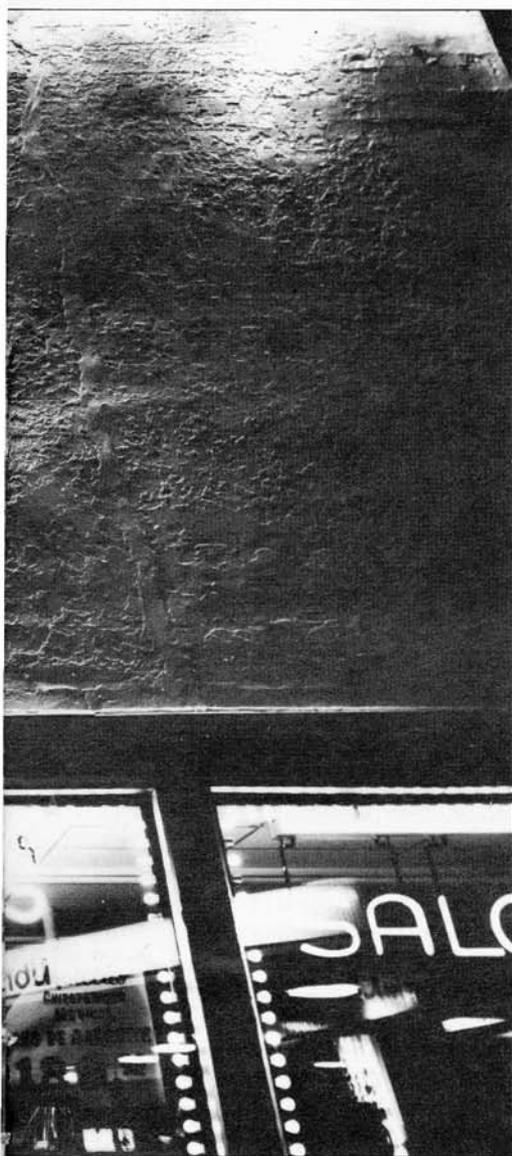
CHRISTINE LAROSE



## ORIGINES DES GRAFFITI

Le mot graffiti est issu du grec *graphein*, écrire, dessiner, peindre, et du latin *graffiare*, qui signifie gribouiller, gratter, griffonner, égratigner. Le mot se

trouve aussi dans l'italien *sgraffito*, désignant un procédé de décoloration murale particulièrement en vogue à la Renaissance. Sur un fond de stuc sombre,



*Pour dire le monde, le graffiti n'a pas que les mots; il recourt aussi au dessin.  
(Photo : Robert Pierre Venne)*

Les plus anciens graffiti que l'on a retrouvés remontent à 600 ans avant notre ère. Les plus vieilles inscriptions, en langue grecque, furent découvertes au temple d'Abou Simbel en Égypte. L'on a également trouvé de nombreuses inscriptions gravées sur des tombeaux égyptiens en langues grecque et latine : des soldats grecs avaient gravé dans la pierre leur nom et leur date de passage. Enfin, il y a de nombreux graffiti dans les ruines de Pompéi, dont le contenu surprend par sa similitude avec les graffiti contemporains.

### LE CONTEXTE SOCIAL

Avec la fin du XX<sup>e</sup> siècle, les cris de la rue ont disparu et les graffiti les ont remplacés. Ils demeurent le reflet d'une époque et de l'inconscient collectif d'une société. Les moyens de la rue, l'insulte, la formule lapidaire et le slogan, forcément limités, les obligent à tenir un discours simpliste. Hermétiques ou explicites, les graffiti empruntent le circuit direct de l'expression. Ils ont leurs racines dans un désir profond de communication dans une société où l'incommunicabilité est reine. Subversifs, corrosifs, timides, poétiques ou gueulards, à la limite du mauvais goût mais toujours présents, les graffiti font partie de notre époque, de notre environnement et ils

font corps avec les murs de la ville. Ils constituent le pouls d'une société qui se donne à voir et à lire dans ses rues.

Où se trouvent les graffiti? Partout, tout le monde en voit. Aux plus audacieux, les façades bien en vue; aux autres, les recoins des stationnements, les murs des toilettes, etc. D'ailleurs, le lieu choisi par le graffiteur contribue à la signification du texte. L'abondance des graffiti pousse le graffiteur à utiliser des supports inattendus comme les boîtes aux lettres, les portes, les trottoirs et les blocs de ciment délimitant un terrain. Ces diverses fantaisies s'ajoutent à toutes les audaces de forme, de taille et de couleur des caractères. Faire comme si une liberté absolue existait, tout faire pour mettre les mots en liberté! Et la poésie n'est pas le moindre moyen d'expression dont dispose le graffiteur quand elle ne constitue pas en elle-même un thème.

Le graffiteur n'a cependant pu tout prévoir. Il a bien choisi un endroit précis où agir, mais, au dernier moment, un imprévu — une voiture de police qui s'amène, une fenêtre qui s'éclaire — l'obligera à se déplacer. La durée lui échappe également : le mur désaffecté qu'il a investi peut être démoli le lendemain; son inscription risque d'être effacée ou rendue illisible par superposition. De plus, les ajouts d'éventuels graffiti

on étalait un enduit clair, qu'il suffisait de gratter judicieusement dès qu'il était sec pour faire apparaître des dessins nets et précis.



*Le graffiteur utilise des supports inattendus...  
(Photo : Robert-Pierre Venne)*

teurs sont toujours possibles, ils viendront renforcer, affaiblir ou contredire son message.

### LES MURALES

À Montréal, il y a abondance de graffiti signés ou graffiti d'artistes, telles les fresques du groupe d'artistes-peintres Mur-Murs. En illustrant des murs aveugles, ces fresques participent officiellement à l'embellissement de la ville, et on les tolère justement parce qu'elles sont belles. Montréal devient un pôle d'attraction pour ceux et celles qui choisissent le graffiti comme mode d'expression esthétique. Parmi les thèmes, mentionnons les suivants : l'amour, la vie, la mort, la condition des femmes, le fait français, les problèmes de l'immigrant-e, le nucléaire, le terrorisme, la guerre, le racisme, le chômage et la politique internationale.

En Europe, la plupart des peintres qui exécutent des murales refusent l'appellation «graffitistes», bien qu'ils soient parfaitement conscients de la fragilité de leur travail. Leur œuvre finira par disparaître, même si certaines durent

plus longtemps que d'autres. Ils se sentent loin des autres graffiteurs, car il s'agit souvent de peintres inconnus qui se servent des murs comme support. Mis à part quelques-uns qui signent — ils sont très rares —, la plupart exécutent leur œuvre dans l'anonymat; du même coup, ils renoncent à tout marketing et se privent de toute renommée. Pour les autres, qui apposent leur signature, le mur devient un panneau publicitaire, l'espoir d'appartenir à la famille artistique en court-circuitant les voies habituelles. Dans certaines villes, comme New York et Amsterdam, il existe même un marché des œuvres des graffiteurs : on les achète et, en les extrayant du contexte de la rue, l'on officialise leur caractère d'œuvre d'art.

### MONTRÉAL ET LA LOI 101

La particularité de Montréal, sa double identité francophone et anglophone, ne peut que laisser des traces sur les murs de la ville. À la suite du jugement de la Cour suprême du Canada et de l'adoption par le gouvernement québécois de la loi 178 sur l'affichage

commercial, les graffiti explosent sur les murs montréalais. Dès que l'objet de mobilisation touche une corde sensible — ici, l'identité d'un groupe —, les caractéristiques ordinaires du graffiti, comme l'isolement relatif et l'anonymat de l'auteur, se modifient et tendent à équivaloir à un texte collectif, tel un manifeste.

L'on retrouve ainsi diverses variations des panneaux STOP/ARRÊT. Particulièrement chargé de sens, le nombre 101 abonde. L'interprétation dépend toutefois du lieu d'inscription: dans l'Est ou dans le quartier Centre-Sud, l'on réclame l'application intégrale de la loi 101, alors que dans l'Ouest ou dans les secteurs anglophones, l'on s'oppose à la loi sur la langue. Dans l'ensemble, c'est toutefois le discours d'affirmation qui domine, comme dans «Montréal francophone» ou «Vive le Québec». L'on ira même jusqu'à rappeler le FLQ et les événements d'octobre 1970 en choisissant les supports très significatifs des statues de la reine Victoria et d'un premier ministre du Canada, Sir John Alexander MacDonald.

## UNE CLASSIFICATION DES GRAFFITI

Certains, comme Laurent Maindon dans *Berlin, mémoires d'un mur*<sup>1</sup>, ont tenté de caractériser les différents graffiti. Maindon les classe par rapport aux références explicites de contenu selon trois types distincts :

— Les graffiti se reportant au contexte : le contenu peut référer directement à la nature du lieu, c'est-à-dire au contexte politique, historique ou administratif. Dans cette catégorie de graffiti, la perception du lieu comme entité politique suggère une partie des messages. Autrement dit, le lieu est le message. Ce sont des bâtiments qui, en raison des fonctions qu'ils représentent, attirent les graffiti (immeubles universitaires, casernes, usines, etc.). La plupart de ces messages sont tracés à la bombe aérosol ou au pinceau, et il n'y a que très peu de recherche esthétique. Le contenu peut également être sans lien avec la nature du lieu. Il s'agit surtout de textes revendicateurs issus de groupes ethniques et sociaux : communauté étudiante, homosexuelle, noire, etc. L'on peut rattacher à ce groupe les revendications des pacifistes et des écologistes. La plupart de ces slogans ont la forme d'injonctions comme «Libérez les pays baltes», de logos et de signes.

— Les graffiti se reportant au prétexte : ce sont des graffiti faisant allusion à l'endroit où ils se trouvent, mais en tant que support (une porte, un lampadaire, etc.). Ce dernier fait office de page blanche et de stimulus, de prétexte. Un premier type de ces graffiti fait du mur de Berlin un support commenté : «Où est la clef?»; un deuxième type fait du mur le contenu explicite du message : «À bas le mur». Ici, la référence politique est implicite, alors que dans les graffiti contextuels elle est explicite.

— Les graffiti se reportant à leur auteur : ce sont les graffiti où l'auteur est la référence essentielle. Il nous livre ses émotions en se mettant explicitement en scène : marques d'identité, signatures, états d'âme. Ces graffiti s'affichent dans de multiples endroits, toujours des lieux publics. Ils sont aussi les plus nombreux et les plus anciens; l'on en trouve même sur les murs du Colisée de Rome.

## BERLIN, MUR DES LAMENTATIONS

«Alors que là on dépèce le Mur, simple carcasse qu'on s'apprête à inhumer, ici quelques mots et couleurs naissent timidement. Miroir brisé et tatouage conquérant.<sup>2</sup>» Ce lieu, tant qu'il existe, demeure un formidable support de graffiti, le plus important dans le monde, dit-on. Il reçoit les plaintes, les cris de désolation, les déclarations d'amour. Par les graffiti, l'on voit qu'à l'acceptation du mur comme protection s'est substituée l'offense, une barrière à la communication humaine.

En Allemagne, le graffiti est une activité interdite, mais les autorités ouest-allemandes et alliées ne sont jamais intervenues pour arrêter les auteurs en action, alors que les autorités de l'Est, périodiquement, venaient repeindre le mur du côté occidental, refaisant ainsi la page blanche.

Il est intéressant de noter que les zones de graffiti sont géographiquement limitées aux zones où la densité de population est la plus élevée, et là où il y a des activités touristiques. D'ailleurs, les graffiti sur le mur seraient bien plus le fait de gens de passage que celui de Berlinois. Bon nombre de touristes, à peine arrivés, viennent se faire photographier devant le mur et, subrepticement, après avoir fouillé dans leurs poches, inscrivent ou gravent leur nom. Il n'y a de graffiti que là où existe un public, car il s'agit d'un acte de communication.

Alors qu'il fut conçu pour être intouchable, le mur de Berlin a porté des millions de mots reproduisant le discours occidental. Ce mur du silence bâti pour taire des voix devint, malgré ses concepteurs, la tribune la plus imposante du monde. Depuis l'ouverture des frontières, sa surface occidentale n'a presque pas changé. Seules quelques rares inscriptions rappellent les événements de 1989. Les graffiteurs sont peu à peu dépossédés de leur matériau par des dizaines de personnes qui entament la surface «graffitée», devenue une nouvelle forme de souvenirs. ■

1. MAINDON L. 1990. *Berlin, Mémoires d'un mur*, Nantes, Ouest Éditions, 93 p.

2. *Ibid.*, p. 10.



## RECORD DU MONDE AU CEPNUM

L'AN DERNIER,  
PLUS DE

850 000

PARTICIPANT(E)S  
ONT FRANCHI  
NOS TOURNIQUETS!

EN 1991-1992  
SEREZ-VOUS  
DU NOMBRE?

Passez à l'action!

INFORMATION  
ET ABONNEMENT:  
343-6150



Université de Montréal  
Services aux étudiants  
Service des sports

# Faute d'ordinateur, une machine à traitement de texte?

*Le montant d'argent que vous dépensez chaque année pour faire dactylographier vos travaux universitaires vous fait peut-être peur. Malheureusement, vous ne voyez pas comment faire autrement puisque vous êtes nul en dactylographie et que vous devez recommencer chaque page au moins trois fois avant qu'elle soit digne de porter le qualificatif d'«acceptable».*

**R**assurez-vous, il existe une solution à votre problème : le traitement de texte. Évidemment, vous n'avez pas les moyens de vous payer un ordinateur ET une imprimante; s'il en était autrement, votre problème serait déjà résolu. Il existe cependant la possibilité de vous rabattre, pour une fraction du prix, sur les machines à traitement de texte.

C'est vrai, certains modèles de ces machines requièrent l'achat d'une imprimante, ce qui fait que leur coût demeure élevé. Il y a cependant des exceptions : Smith Corona et Canon ont en effet mis sur le marché des machines à traitement de texte avec imprimante intégrée. À l'œil, celle de Smith Corona ressemble tout bêtement à une machine à écrire ordinaire, mais elle possède un écran qui se relève. Celle de Canon, moins esthétique, tient plus du clavier surmonté d'un écran. L'on peut d'ailleurs utiliser ces deux modèles comme de banales machines à écrire; ils comportent cependant des unités pour insérer des disquettes.

## À QUOI ÇA SERT?

Pour ceux et celles qui n'ont jamais eu l'occasion de se familiariser avec les systèmes de traitement de texte sur ordi-

## LOUISE CASAVANT

nateur, rappelons que le texte dactylographié apparaît sur un écran et qu'il est mis en mémoire sur une disquette. Vous pouvez donc le laisser de côté et le reprendre quand bon vous semble, le modifier à votre guise en supprimant ou en ajoutant des parties, en changeant l'interlignage, la disposition, etc. Il n'y a évidemment aucune limite de temps pour corriger vos erreurs avant d'imprimer le texte.

Tout bêtement, un système de traitement de texte vous fait gagner du temps et vous évite de jurer parce que, après une demi-heure de dur labeur, vous vous rendez soudainement compte que vous avez commis une faute de frappe au beau milieu de la 14<sup>e</sup> ligne et que vous hésitez à tout recommencer. Voilà à quoi ça sert.

## CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES

Comme la plupart des systèmes de traitement de texte, ceux de Canon et de Smith Corona vous permettent de supprimer une partie de texte (un mot, une phrase, un paragraphe, une ou plusieurs pages) en quelques secondes ou d'insérer du texte nouveau à l'intérieur de

celui qui existe déjà. Il vous est également loisible de centrer un texte à l'horizontale et à la verticale, de repérer instantanément un mot ou une page, de remplacer un mot par un autre dans tout le texte, de souligner, d'utiliser un caractère gras, de visualiser le répertoire des disquettes, de savoir combien il vous reste d'espace disponible sur chacune, de placer instantanément le curseur au début ou à la fin d'une ligne ou d'un texte, de déplacer des blocs de texte, de les recopier, etc.

Chacun de ces systèmes comporte également un dictionnaire. Si vous écrivez incorrectement un mot, le dictionnaire vous le fera savoir en émettant un signal sonore; si vous le désirez, il vous suggérera d'autres graphies plausibles. Il vous est également possible d'ajouter des mots au dictionnaire. Évidemment, toute bonne chose comporte des limites, et il vous faut être conscient que, si vous écrivez «le lus lu» au lieu de «le plus lu», le système ne pourra pas vous le faire savoir puisque «lus» fait également partie de son dictionnaire. Plus simplement dit, le dictionnaire n'est pas en mesure de corriger vos erreurs de syntaxe ou de sens. N'abandonnez donc pas tout de suite votre bonne vieille grammaire française.

## DES IMPERFECTIONS

Aucun système de traitement de texte n'est parfait. L'on choisit habituellement celui dont les caractéristiques sont conformes à ses besoins et dont l'on pourra supporter les déficiences sans risquer la dépression nerveuse.

L'une de ces imperfections est la dimension réduite de l'écran, comparativement à celui d'un ordinateur. Au lieu de visualiser une page complète, il faudra se contenter de cinq lignes sur le modèle Smith Corona et de 16 lignes sur le Canon. L'on s'y habitue. Les deux systèmes disposent d'une fonction qui affiche en miniature la disposition d'une page complète.

Malheureusement, et c'est sans doute là leur plus gros désavantage, ces systèmes ne sont compatibles avec aucun autre système de traitement de texte; les disquettes utilisées par Smith Corona sont exclusives à cette entreprise.

## DÉFICIENCES DU MODÈLE SMITH CORONA

Ce n'est pas là le seul problème du modèle vendu par Smith Corona. Entre autres, le mécanisme de justification (l'alignement des mots à la marge de droite) présente quelques déficiences. Ainsi, un mot trop long — ce qui très fréquent en français — n'est pas coupé par une césure, mais tout simplement renvoyé à la ligne suivante. Pour effectuer la justification, l'espace entre les lettres sur la ligne précédente se trouve ainsi considérablement augmenté, si bien que le coup d'œil final laisse parfois à désirer.

De plus, contrairement à une imprimante d'ordinateur, le modèle de Smith Corona n'imprime qu'une seule page à la fois. Il faut donc attendre la fin de l'impression d'une page avant d'insérer une autre feuille.

## DÉFICIENCES DU MODÈLE CANON (STAR WRITER 80)

Quant au modèle Star Writer 80 de Canon, notons en premier lieu que le dictionnaire est offert en option, d'où l'augmentation du coût d'achat, qui est déjà à là base plus élevée que celui de son compétiteur. Les cartouches d'encre (jet à bulles) requises pour ce modèle sont nettement plus dispendieuses, soit un

prix de détail suggéré de 32 \$ la cartouche, comparativement à 7,50 \$ pour Smith Corona.

## DES COMPARAISONS INÉVITABLES

L'on ne peut passer sous silence le fait que le modèle Canon offre plus que son concurrent. Le choix d'interlignage (3/4, 1, 1 1/2, 2, 2 1/2 et 3) y est plus vaste qu'avec le modèle Smith Corona (1, 1 1/2 et 2) et l'impression de plusieurs feuilles successives se fait automatiquement. Le modèle Star Writer 80 comporte aussi de plus grandes possibilités pour la création de tableaux et il comporte les caractéristiques suivantes: cinq polices et plusieurs formats de caractères (étalés ou non), cinq styles (ordinaire, gras, souligné, italique et profilé) — alors que Smith Corona ne dispose que des trois premiers —, l'impression des indices et des exposants, 200 symboles graphiques et scientifiques ainsi que ceux nécessaires pour écrire dans 20 langues différentes. Mentionnons enfin que l'impression est moins bruyante et plus

rapide que sur le modèle concurrent. En un mot comme en dix, une impression qui se veut plus... impressionnante!

## LA MAÎTRISE DES SYSTÈMES

Combien de temps faut-il pour maîtriser un système de traitement de texte? Tout dépend si l'on a déjà dactylographié des textes ou utilisé un système de traitement de texte. À noter cependant qu'il n'est pas nécessaire de connaître toutes les fonctions pour taper correctement un travail. Quelques heures devraient donc suffire pour comprendre les instructions — soit dit en passant très claires — fournies avec chaque appareil.

Somme toute, malgré leurs imperfections, ces systèmes demeurent très pratiques. Ce ne sont pas des ordinateurs, mais ils possèdent toutes les fonctions pour effectuer du traitement de texte. S'ils sont incompatibles avec les autres systèmes informatiques, ils ont l'avantage d'être transportables et de se vendre à un prix très abordable, soit 499 \$ pour le modèle Smith Corona et 899 \$ pour le modèle Canon. Un pensez-y bien. ■



# sac

CINÉ-CAMPUS

Tous les mercredis soirs

NOVEMBRE

- La série de concerts Envol
- Exposition Juan Schneider Henriquez

DÉCEMBRE

- Le 10 : L'Ensemble vocal de jazz au Clandestin
- Le 15 : Concert de Noël du Chœur de la Montagne (Église St-Viateur)

UNE FOISON  
D'ACTIVITÉS CULTURELLES  
343-6524

2332, boul. Édouard-Montpetit  
2<sup>e</sup> étage, porte C-2524  
Service des activités culturelles



Université de Montréal  
Services aux étudiants  
Service des activités culturelles

## Act Up Montréal : le radicalisme dans la lutte contre le sida

Il est quatre heures du matin et la musique tonitruée. Sous une épaisse couche de fumée, des corps dansent. Au party *warehouse*, l'excentricité côtoie la folie. Le sexe plane. Pourtant, dans un coin, un stand rappelle aux fêtards l'omniprésence du virus du sida. C'est le stand d'Act Up Montréal.

Ces fiestas mensuelles au centre-ville de Montréal permettent à ce groupe communautaire de se faire connaître. Mais peut-être le connaissez-vous déjà. Act Up a pris naissance aux États-Unis au milieu des années quatre-vingt et, depuis, il s'est fait remarquer.

Act Up signifie «The Aids Coalition to Unleash Power» (Coalition pour un pouvoir déchaîné contre le sida). Son fondateur, Larry Kramer, l'a voulu comme un groupe de choc pour convaincre les autorités politiques de s'occuper du problème du sida. Le choc a retenti dans



*Le 19 mars 1990, ACT UP organisait un Die-in, devant le complexe Desjardins, pour dénoncer l'incurie gouvernementale à l'égard du problème du SIDA.*

**JEAN-CLAUDE SABOURIN**

toute l'Amérique : manifestations monstres, *die-in*, *kiss-in*, des meutes d'activistes hurlants. La devise d'Act Up : *Silence = mort*. Puisque les médias américains sont toujours au rendez-vous, la devise est toujours respectée.

L'on identifie souvent l'Act Up américain, et par conséquent sa branche montréalaise, à un groupe constitué uniquement d'homosexuel-le-s. À vrai dire, comme l'explique un dépliant d'information, Act Up est un groupe non partisan de personnes issues de tous les milieux, unies par la colère et la compassion, qui luttent activement pour mettre fin à la crise du sida.

### **ACT UP MONTRÉAL SILENCIEUX?**

Contrairement à son grand frère américain, Act Up Montréal a l'air discret. Peu de gens sont au courant de ses activités, voire de son existence. Pour-



Lors de la journée mondiale du SIDA, le 1<sup>er</sup> décembre 1990, le mouvement ACT UP organisait une manifestation dont le thème était : «Les Femmes et le SIDA». (photos : Act Up Montréal)

tant, la branche montréalaise existe depuis septembre 1989 et elle a été fondée par le New-yorkais Blane Mosley à la suite de la conférence internationale sur le sida, qui avait lieu à Montréal à ce moment-là.

Sa faible visibilité s'explique par une couverture médiatique déficiente et le nombre restreint de ses membres. L'on parle même de différences culturelles, de ces Québécois qui seraient des gens moins violents. Comme le dit Marc Pageau, d'Act Up Montréal, «depuis 1970, au Québec, poser des bombes, c'est vraiment déplacé». De plus, les revendications du groupe montréalais sont différentes parce qu'il existe ici un système de santé étatique et gratuit. Les demandes s'en trouvent moins radicales.

Cela dit, les membres d'Act Up Montréal ne sont pas inactifs pour autant. Chaque semaine, ils se réunissent pour décider des politiques générales; le comité de coordination, lui, arrête les actes précis à poser et planifie la logistique des manifestations; de plus, des comités spéciaux se penchent sur des

sujets particuliers. Tout ça est exécuté par une quarantaine de membres seulement. Les résultats? Une panoplie de dépliants sécuri-sexe, où l'on ne mâche pas ses mots, des brochures décrivant la situation exécrable dans laquelle se trouvent les personnes atteintes du sida, des manifestations et, par-dessus tout, une campagne de sensibilisation pour que le sida soit inclus dans le programme Malade sur pied (voir l'encadré).

### UN BESOIN RÉEL

L'on peut bien se demander quelle est l'utilité d'un tel groupe dans une ville où règne la carte-soleil et qui a mis sur pied un centre d'aide pour les séropositifs ainsi que pour ceux et celles chez qui la maladie s'est déclarée. La réponse, on la trouve aux réunions hebdomadaires d'Act Up quand David, séropositif depuis sept ans, se fâche, tout en tristesse, et crie : «Je veux du soutien, de l'aide, de l'information. Je n'ai rien trouvé de tel chez les organismes officiels. Nous n'y sommes pas à l'aise, pratiquement aucun séropositif ne s'y présente. Act Up est notre seul espoir.»

### DES MÉDICAMENTS COÛTEUX

La vie d'une personne atteinte du sida peut être prolongée considérablement par une médication et un régime appropriés. Une médication appropriée, ça coûte 4 000\$ par année. Bien peu de gens peuvent se le permettre.

D'autres maladies nécessitent des médicaments aussi onéreux : la fibrose kystique, le diabète insipide, le cancer, la tuberculose, etc., c'est-à-dire les maladies chroniques. Les personnes atteintes de ces maladies peuvent cependant bénéficier d'un programme d'aide financière connu sous le nom de Malade sur pied. En clinique externe, elles peuvent obtenir tous les médicaments que requiert leur condition moyennant une minime contribution de 2 \$ par mois.

Act Up Montréal veut que les malades atteints du sida puissent eux aussi bénéficier de ce programme.

Les sanglots dans la voix, les larmes aux yeux : ça répond à la question en maudit.

La diversité des sujets traités pendant la réunion montre bien la polyvalence d'Act Up et son importance sur tous les plans. Dépliants dans telle université, disponibilité de tel médicament, impression de telle brochure, lettre à telle association, organisation de telle activité, fermeture de telle clinique, et quoi encore?

De surcroît, comme le dit Marc Pageau : «Notre but, c'est la pression politique, viser haut à l'échelle gouvernementale pour aider les séropositifs et les malades atteints du sida, mais on s'occupe aussi d'autres causes comme la discrimination à l'égard des gays et des lesbiennes, car nous sommes les seuls à pouvoir le faire.»

De fait, c'est un peu vrai. Quand on pense qu'Act Up Montréal n'est pas subventionné, ses activités font figure d'exploits. Par conséquent, lorsque vous entendrez parler d'une collecte de fonds pour Act Up, ne vous gênez pas, car eux ne sont pas timides. On peut joindre Act Up Montréal au numéro 527-2423. ■

# Pour prévenir l'ostéoporose

*«La prévention de l'ostéoporose, une maladie osseuse très répandue, devrait commencer dès la naissance», selon le Dr Sainte-Marie, endocrinologue au centre de recherches cliniques André-Viallet de l'hôpital Saint-Luc. «Les femmes de 20 ans, plus particulièrement, devraient boire au moins deux verres de lait par jour et faire de l'exercice régulièrement pour prévenir la maladie.» En consommant peu de lait une fois rendues à l'âge adulte, les femmes de la génération précédente, celles qui ont aujourd'hui plus de 50 ans, ont fortement altéré leur «capital osseux», si bien que nombre d'entre elles souffrent d'ostéoporose.*

L'on a tendance à croire que, à l'âge adulte, les os sont immuables, stables, calcifiés en quelque sorte. Or, rien n'est plus faux. Les os se remodelent durant toute la vie. Après une période de consolidation, qui dure jusqu'à 35 ans, débute une phase ininterrompue de perte osseuse. Le phénomène prend plus d'ampleur chez la femme au moment de la perte de la fonction ovarienne, à la ménopause.

## QU'EST-CE QUE L'OSTÉOPOROSE?

L'os peut être à prédominance compacte ou spongieuse, selon la fonction qu'il exerce dans le squelette, et l'on pourrait le comparer à un fromage gruyère ou, mieux encore, à une éponge. L'os est en effet parsemé de cavités entrecoupées de piliers ou de colonnes. Or, dans le cas de l'ostéoporose, le nombre de ces piliers diminue, ce qui fragilise l'os et le rend plus vulnérable aux fractures. L'on doit dire également qu'il existe deux types d'ostéoporose, postménopausique et sénile, cette dernière survenant après 65 ans.

## GILLES TRUDEAU

### DES FACTEURS HORMONAUX

C'est le déficit hormonal, et non le vieillissement, qui serait à l'origine de la perte osseuse consécutive à la ménopause; cette perte varierait selon l'âge et les types d'os. Pour l'os cortical (un os compact) du squelette appendiculaire (par exemple le fémur), la perte serait de 0,3 à 0,5 % par année à compter de 40 ans et elle s'accélérait de 2 à 3 % par an à partir de la ménopause. Pour ce qui est de l'os trabéculaire (un os spongieux) du squelette axial (par exemple les vertèbres), la perte osseuse commence plus tôt, c'est-à-dire entre 30 et 35 ans, et elle varie de 0,6 à 2 % par année. Quant à la ménopause, elle serait responsable d'une perte osseuse accélérée de 15 à 20 % dans les vertèbres et de 10 à 15 % dans les bras et les jambes.

### UNE SEULE SOLUTION : LA PRÉVENTION

La Société canadienne de l'ostéoporose conseille aux femmes en préménopause (entre 30 et 50 ans) qui ne sont pas encore touchées par la maladie un apport quotidien de 700 mg de calcium. Une étude nord-américaine a démontré que la majorité des femmes de plus de 15 ans ont un apport calcique inférieur d'au moins 50 % à ce qui est recommandé pour les adultes.

En l'absence de contre-indications (troubles thrombo-emboliques ou cancer du sein) et après consultation avec leur médecin, l'on conseille aux femmes un traitement aux œstrogènes, combiné avec l'absorption de progestogènes de façon à diminuer le risque de cancer de l'endomètre (la couche de tissu qui tapisse l'utérus). Les facteurs suivants motivent la prise d'œstrogènes : une ménopause précoce, l'absence d'activité physique, de nombreux antécédents familiaux d'ostéoporose, une consommation immodérée d'alcool et, probablement, le tabagisme. D'ailleurs, les femmes qui fument ont tendance à une ménopause plus précoce. Quant à l'alcoolisme, il constituerait un facteur prédisposant chez l'homme, pour qui l'ostéoporose est cependant beaucoup moins fréquente. Enfin un apport de vitamine D chez les personnes âgées favoriserait la prévention des fractures, notamment de la hanche, le principal risque lié à l'ostéoporose. Avec l'âge, toutefois, la capacité de l'intestin d'absorber la vitamine D diminuerait, alors gare au surdosage! car l'excès de vitamine D augmenterait le

taux de calcium dans l'urine et entraînerait la formation de calculs rénaux et même un excès de calcium sanguin.

Sur un autre plan, certaines études avancent que les femmes présenteraient un taux de calcitonine (une hormone qui combat la détérioration des os) moins élevé que les hommes, ce qui expliquerait leur plus grande vulnérabilité à l'ostéoporose. Cela reste cependant à confirmer par des études plus poussées. De plus, l'activité physique semble comporter un effet non négligeable sur la masse osseuse. Le stress appliqué aux os au cours de l'exercice physique et la contraction musculaire auraient un effet bénéfique sur la masse osseuse.

### DIAGNOSTICS PERFECTIONNÉS

L'examen de la masse osseuse s'effectue au moyen d'un appareil appelé ostéodensitomètre, dont sont désormais dotés l'hôpital Saint-Luc, l'hôpital Victoria et plusieurs cliniques privées. Pour éliminer tout risque de confusion avec une autre maladie, il faut compléter cet examen par un bilan biologique, un questionnaire comportant des analyses de laboratoire et un examen médical complet. Le dosage sérique de l'ostéocalcine, qui n'est utilisé actuellement qu'aux fins de recherche, pourrait se révéler utile dans l'avenir pour mieux orienter le médecin vers une thérapie propre à stimuler la formation osseuse.

### TRAITEMENT DE L'OSTÉOPOROSE

Une fois déclarée, l'ostéoporose peut être maîtrisée tant bien que mal par une médication qui agit à la fois sur la résorption et sur la formation osseuse. La calcitonine et les bisphosphonates sont les principaux inhibiteurs de la résorption

osseuse, alors que le fluorure de sodium stimule de façon importante la formation de l'os trabéculaire (compact); la masse du squelette axial (vertèbres) pourrait même doubler avec ce médicament. Selon le Dr Sainte-Marie, il semble que l'utilisation des bisphosphonates et du fluor diminue le tassement vertébral. Il s'agit cependant de résultats préliminaires, et l'emploi de ces médicaments est encore limité à des protocoles de recherche. Quant à la calcitonine, elle pourrait comporter des effets analgésiques inté-

ressants lorsqu'elle est utilisée à la suite de fractures récentes. En Amérique, ce médicament est actuellement administré par injection, mais, en Europe, il est disponible en aérosol nasal.

«Les données actuelles, conclut le Dr Sainte-Marie, nous permettent d'espérer que nous disposerons d'un traitement adéquat de l'ostéoporose dans un avenir rapproché. La pierre angulaire demeure cependant la prévention de l'ostéoporose, car nous disposons déjà des moyens pour le faire.» ■



Université de Montréal  
Faculté de l'éducation permanente

Devenez un pivot  
de votre organisation

**CERTIFICAT  
EN ANIMATION DES GROUPES  
ET DES ORGANISATIONS**

Ce programme universitaire favorisera la maîtrise de vos habiletés de communication, de négociation et de gestion des phénomènes de groupe dans les organisations.

De plus, ce certificat est un complément idéal pour l'obtention d'un baccalauréat de l'Université de Montréal.

Annuaire  
et formulaire d'admission :  
3744, rue Jean-Brillant,  
3<sup>e</sup> étage

343-6090  
1-800-363-8876

**APPRENDRE POUR AGIR**

*Au-delà du 6 décembre, de Catherine Fol*

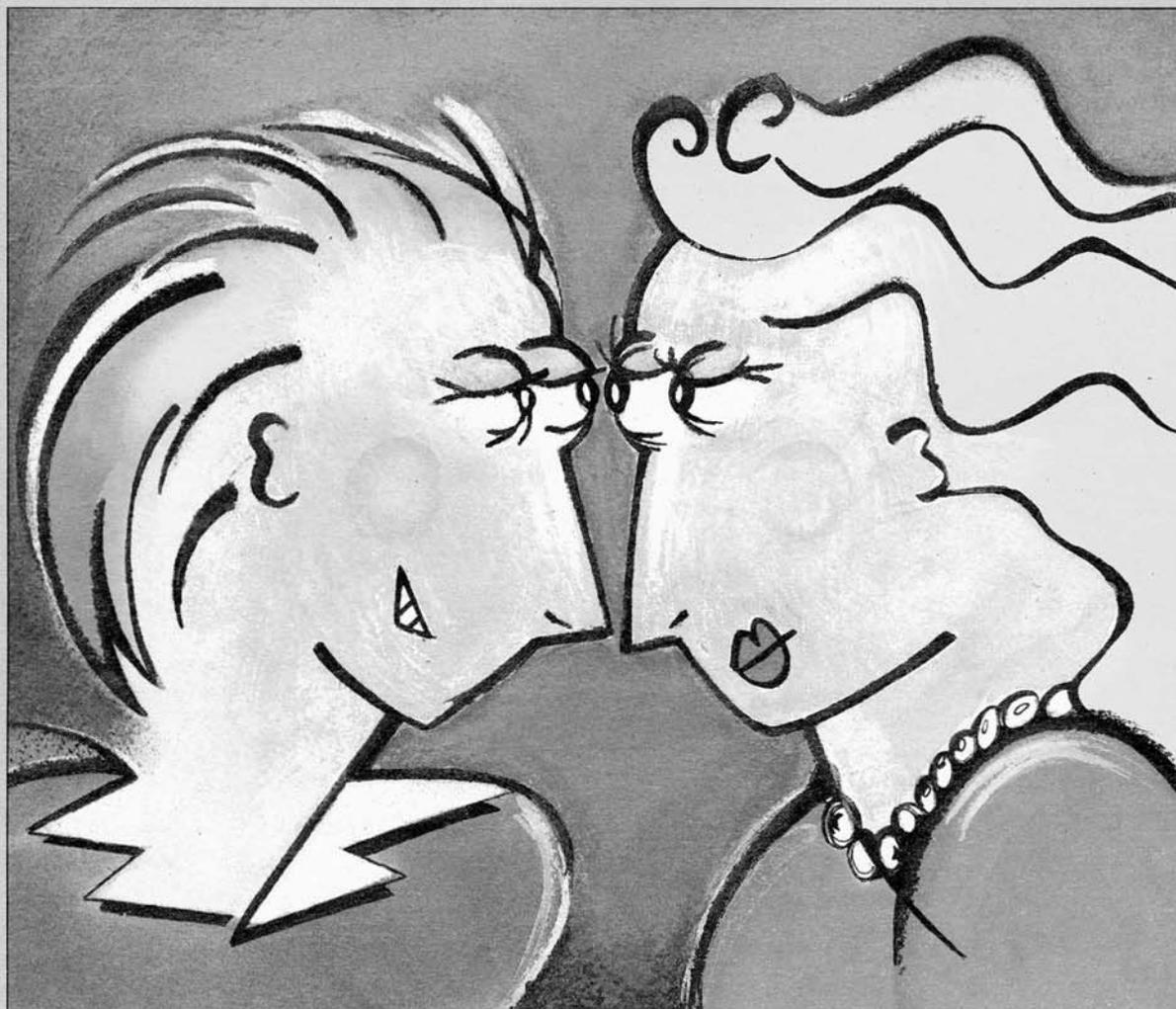


Illustration : Hélène Bouliane

## Un regard de l'intérieur sur la tragédie de Poly

*Il y avait la vie, puis il y eut la mort : 14 cadavres sur les dalles de Polytechnique. Après l'horreur, les longs jours de douleur, où redéfile ad nauseam le film des événements, la peine que «sa maison» ait été souillée d'un aussi absurde excès... et la vague déferlante du discours public, la logorrhée médiatique. «Mon film, dit Catherine Fol, ce n'est pas une réaction aux événements de Polytechnique, mais une réaction aux réactions. Je n'ai cependant pas voulu critiquer négativement tout ce discours, simplement dire que je ne m'y suis pas reconnue. Les étudiants et étudiantes de Poly non plus, je pense.»*

**CLAUDE GARON**



Catherine Fol (Photo : Alain Comtois, ONF)

**A**uteure d'*Au-delà du 6 décembre*, qui sera diffusé le 1<sup>er</sup> décembre à l'émission *Les Beaux Dimanches* de Radio-Canada, Catherine Fol, 26 ans, ingénieure diplômée de Polytechnique depuis quelques années, gagnante de la Course des Amériques en 1989 et, depuis quelques mois, réalisatrice permanente à l'Office national du film du Canada (ONF), parle d'abondance et avec passion : «Le lendemain ou le surlendemain du 6 décembre, je dînais avec mon caméraman, et nous nous disions : "Il faut faire quelque chose." J'ai essayé, on a tourné un peu, mais ça m'a pris un mois pour écrire un texte de trois pages. Le seul sentiment qui perçait, c'était la peine, la tristesse; j'étais prisonnière d'un *mood* et je n'avais rien à dire.»

Les mois se sont écoulés, Catherine Fol a suivi attentivement tout ce qui s'est dit et écrit; comme d'autres, elle a constaté que l'interprétation des événements était filtrée selon les dogmes des divers militantismes et idéologies. Malgré l'abondance du discours, elle ne s'y reconnaissait toujours pas. «Quand je fais un film, note-t-elle, je me dis : "Si je sens ou vois les choses d'une telle façon, il doit bien y en avoir d'autres dans mon cas." Alors, j'ai vérifié.»

### QUELQUES CONSTANTES

Magnétophone en poche, elle a rencontré de nombreux étudiants et étudiantes au baccalauréat et leur a posé la même question : «Si je te dis le 6 décembre 1989, de quoi as-tu envie de parler?»

Quelques constantes sont apparues. Au départ, quasi infailliblement, les étudiant-e-s de Poly ont raconté où ils se trouvaient au moment du massacre : une telle qui a sans doute croisé Lépine dans les escaliers roulants; un tel qui a assisté, impuissant, aux assassinats; un certain nombre qui devaient se trouver là à cette heure, mais que des obligations avaient appelés ailleurs; d'autres qui se sont terrés, ignorant au juste ce qui se passait. Marc Lépine? Complètement évacué en quelques mots : «Pour ceux et celles que j'ai rencontrés, c'était très clair qu'il n'avait pas de mandat de quiconque; il n'a aucune importance, c'est un personnage sans intérêt, un lâche.» Le discours médiatique? Très blessant par moment pour des étudiant-e-s qui n'avaient pas perdu des symboles mais bien des ami-e-s. Et puis leur attachement à l'École Polytechnique, «leur maison, une bulle où le sentiment d'identification est très fort».

### UNE NOUVELLE RELATION HOMMES-FEMMES?

Thème inévitable dans ce genre d'exercice, les relations hommes-femmes, le féminisme. «Comme jeune femme des années quatre-vingt-dix, comme jeune tout court, je ne me reconnais pas dans le discours féministe. Les malaises dont on fait état dans les relations hommes-femmes, les divorces, la conquête de l'égalité pour les femmes, la monoparentalité : pour tous ces points, les jeunes n'ont pas de repère dans leur pas-

sé. Pour eux, sexisme, racisme et radicalisme, c'est du pareil au même, c'est le refus de la différence. Et puis, les hommes d'aujourd'hui ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux d'hier. Nous avons grandi dans des écoles mixtes et, à Poly par exemple, où les études sont très exigeantes, les étudiants travaillent souvent en groupe, ils s'entraident. Ce qu'ils cherchent à ce moment-là, ce sont des cerveaux, et ils ne se demandent pas si la solution à un problème loge dans la tête d'une femme ou d'un homme.»

Est-ce une utopie ou un changement réel? Seul l'avenir le dira, mais Catherine Fol est encline à penser que «quelque chose de nouveau dans les relations hommes-femmes est en train de se passer chez les jeunes». Une chose est sûre, affirme-t-elle, il faut changer les mots : «Il ne s'agit pas de renier le mouvement féministe, qui a été essentiel, tout le monde en convient, et on remercie nos mères de ce qu'elles ont fait. Mais on ne s'identifie pas à ça et il est normal de rejeter certaines idées de la génération précédente. Je suis bien consciente de ne pas refléter toute la jeunesse, je parle au nom des jeunes dans la vingtaine qui vivent dans un milieu universitaire. Quand je discute avec des filles de Poly, par exemple, je constate qu'elles n'ont pas le même discours que les femmes des milieux traditionnellement féminins. Elles ont moins besoin de parler et de revendiquer, elles ne descendront pas dans la rue, deux fois par année, en brandissant des affiches; l'égalité, elles la vivent chaque jour dans leurs études, et plus tard dans leur travail d'ingénieures.»

### AUTOUR DE NATHALIE PROVOST

Tout ce dont Catherine Fol parle en entrevue ne se retrouve pas tel quel dans le film de 30 minutes, qui sera diffusé le 1<sup>er</sup> décembre. *Au-delà du 6 décembre* est en effet centré sur la personne de Nathalie Provost, une étudiante de 20 ans qui a été blessée et qui a échappé de peu à la mort. «C'est une personne forte, équilibrée et qui s'en est très bien sortie. À partir de la mort, mon film parle de l'émotion, de la vie, de l'avenir; ça fera changement des documentaires sur les jeunes qui, en général, montrent des délinquants, des cas-problèmes.» ■

# La lutte contre l'analphabétisme en Guinée

Cette situation persiste malgré la multiplication des programmes d'aide financière internationaux et nationaux, et la réalisation de plusieurs campagnes d'alphabétisation. En Afrique francophone, au sud du Sahara, l'on s'est doté

dans les années quatre-vingt d'un organisme international pour lutter activement contre l'analphabétisme : le Conseil régional pour l'éducation et l'alphabétisation des adultes (CREEAA), dont la Guinée assume la présidence. Cet organisme a suivi les lignes directrices de l'UNESCO et a déployé des efforts soutenus d'alphabétisation fonctionnelle, une méthode qui est liée aux problèmes concrets des Guinéens. En plus de la lecture, de l'écriture et du calcul, ce type d'apprentissage s'intéresse aux dimensions sociales, économiques et culturelles de la vie quotidienne. La Guinée a aussi joué un rôle de premier plan dans le processus de revalorisation culturelle en Afrique. C'est en effet depuis 1968, étape décisive de la réforme de l'éduca-

*En 1991, le portrait mondial de l'analphabétisme est dramatique : neuf pays comptent toujours plus de 10 millions d'analphabètes chacun et réunissent les trois quarts des analphabètes du monde. L'Inde et la Chine représentent à elles seules plus de la moitié du total. En Afrique, 27 pays affichent un taux d'analphabétisme supérieur à 50 %, et cinq autres pays ont atteint le seuil désespérant de 75 %. Fait à noter, la situation des femmes est pire que celle des hommes. En 1985, le taux d'analphabétisme chez les femmes dépassait 80 % dans 14 pays, dont dix pays d'Afrique; l'on retrouvait sensiblement le même phénomène en Asie.*

dans le cadre d'un projet de l'Association canadienne de développement international (ACDI). Ce projet consistait à cerner les besoins de formation des professionnels engagés dans huit établissements d'enseignement guinéens et à évaluer leurs ac-

quis et leurs faiblesses en gestion. «Assumer le rôle de consultante et d'experte en alphabétisation dans un pays en voie de développement pour des organismes de coopération internationale comme l'ACDI, c'est un peu ma vie, dit-elle. Malgré les nombreuses limites socio-économiques du pays, l'on peut y réaliser plusieurs choses intéressantes.»

Six semaines, c'est court pour tracer un portrait complet des besoins de formation, la première phase d'un projet échelonné sur quatre ans visant à améliorer la formation du personnel qui travaille dans des établissements d'éducation. «Pour réussir dans ce travail, ajoute M<sup>me</sup> Blais, il faut regarder ce qui se fait là-bas avec ouverture, une pleine conscience et un respect total des valeurs et

## ANNE-MARIE LAROCQUE

tion sous la première république, que l'on enseigne les langues nationales aux fins d'alphabétisation de la population.

Située dans la partie occidentale de l'Afrique, sur la côte de l'océan Atlantique, la Guinée a pour voisins le Sénégal, la Guinée-Bissau et le Mali; elle compte 6 260 000 habitant-e-s, une population analphabète à 80 %— le taux atteint 90 % chez les femmes. L'agriculture, la pêche ainsi que l'exploitation de la bauxite, du fer et de quelques autres minerais constituent l'essentiel de l'activité du pays. En Guinée, l'on parle huit langues nationales, bien que seulement trois d'entre elles soient parlées sur tout le territoire : le pular, le sosso et le maninka.

## LES BESOINS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Hélène Blais, une Québécoise de 37 ans, docteure en sémiologie, ex-alphabétiseuse et actuellement chargée de cours au certificat en alphabétisation à l'UQAM, a effectué un séjour de six semaines dans ce pays en juillet dernier

de la culture de la population. Il faut vraiment délaissier les critères nord-américains de productivité et d'efficacité. À Conakry, tout comme dans l'ensemble de la Guinée, c'est avec l'insuffisance des ressources matérielles qu'il faut conjuguer. La pénurie de papier, l'insuffisance de l'équipement pour imprimer des outils pédagogiques, les pannes d'électricité fréquentes et un service postal inefficace conditionnent au jour le jour l'évolution d'une "mission étrangère". Une seule route nationale parcourt la Guinée, et il est impossible de communiquer par téléphone à l'intérieur du pays.»

Même s'ils préconisent depuis 1958 que l'alphabétisation se fasse dans les huit langues nationales, les dirigeants-e-s du pays, eux, parlent le français, la langue de l'administration publique. Cela n'est pas pour favoriser l'appropriation culturelle des langues maternelles par la population. Un autre facteur complique le travail d'alphabétisation : la Guinée est un pays caractérisé par une forte tradition orale. Dans la ville de Conakry, par exemple, il n'y a ni nom de rue, ni adresse, ni inscription sur les édifices, seulement des casiers postaux.

Le mandat principal d'Hélène Blais consistait à scruter le fonctionnement de deux organismes : le Service national d'alphabétisation (SNA), qui a été créé en 1967, et la Direction nationale des centres de formation féminine — l'on dénombre 36 de ces centres dans le pays.

## **LE SERVICE NATIONAL D'ALPHABÉTISATION**

Le Service national d'alphabétisation (SNA), qui a été créé en 1967, mène sur le terrain des activités de préalphabétisation, d'alphabétisation et de postalphabétisation. Son objectif général consiste à relever le niveau d'éducation

de la population afin de favoriser le développement socio-économique du pays. Y travaillent principalement des linguistes ainsi que des spécialistes de l'évaluation des programmes, de la mise au point de matériel didactique, de la formation, de l'animation, de l'information et de la documentation.

L'examen attentif du SNA a permis de déceler un certain nombre de lacunes : l'absence d'outils scientifiques et d'une méthode d'évaluation des activités d'alphabétisation; la gestion déficiente des ressources humaines; du matériel pédagogique imparfait; ainsi que le manque de connaissances des linguistes guinéens sur la syntaxe et la sémantique des huit langues nationales. «Assurer la promotion des langues africaines dans l'école de demain passe par des étapes de recherche fondamentale et appliquée, d'expérimentation et de vulgarisation, qui prennent nécessairement du temps», rappelle à ce sujet la revue *Développement et Coopération*.

De plus, dans un pays dont la tradition de communication est aussi fortement orale, la production et la diffusion de petits documents écrits concernant des problèmes de santé et d'hygiène devraient dorénavant être assurées et systématisées par le SNA. La population sera ainsi à même de poursuivre plus facilement l'éducation de base qui lui est offerte et de ne pas perdre l'ensemble des connaissances acquises, comme cela a été le cas de milliers de personnes touchées par les campagnes d'alphabétisation réalisées auparavant.

## **LA FORMATION DES FEMMES**

La Direction nationale des centres de formation féminine guinéens constituait le deuxième objet d'étude de la chercheuse québécoise Hélène Blais. Là aussi, le développement économique est l'objectif. Par une formation échelonnée sur trois ans, l'on aide les femmes non scolarisées et les jeunes filles qui ont abandonné l'école à acquérir les habiletés nécessaires à l'exercice de métiers manuels qui assureront leur survie.

Hélène Blais a cependant constaté un manque évident de formation des éducatrices en alphabétisation. Bien que cette formation soit inscrite au program-

me, elle n'est pas considérée comme une priorité. Le programme fournit aux femmes une formation générale en hygiène, santé, couture, nutrition et art culinaire ainsi qu'une formation pratique liée à des activités productives et lucratives : blanchissage, hébergement, teinture, culture maraîchère, etc. Tout en fournissant le matériel minimum requis pour ces activités, les centres de formation féminine favorisent la création de coopératives de travail et de production, qui sont un meilleur gage du maintien des acquis d'apprentissage, de l'intégration d'une éducation de base et de l'accès à des revenus stables.

Un problème concret se pose cependant lorsqu'on travaille à l'alphabétisation des Guinéennes. Ces femmes doivent vivre au rythme d'un horaire quotidien surchargé comportant de longues heures de travail manuel et de multiples tâches familiales. Sans perdre de vue l'objectif à moyen et long terme — assurer aux Guinéennes une éducation de base qui leur procurera un pouvoir réel sur leur environnement —, l'action des centres de femmes doit viser à court terme une amélioration concrète des conditions de vie et de travail.

Plus globalement, le problème de l'analphabétisme dans les pays en voie de développement fait partie d'une lutte globale pour une société plus juste et plus respectueuse des différentes cultures, et pour un développement qui favorise un réel équilibre sur le plan du partage des ressources.

Au-delà des projets d'aide internationale, la nécessité d'un regard analytique et critique sur les questions de développement et d'analphabétisme ainsi que l'émergence d'une volonté plus ferme des décideurs politiques constituent les facteurs qui détermineront l'évolution de cette lutte. ■

# Le yoga : la santé du corps et de l'esprit



*Photo : René Bouchard*

*Nous vivons dans une société qui n'a plus confiance dans l'avenir. Les gens vivent dans un état de stress dominé par l'angoisse du lendemain. La famille, le couple, l'amour, l'environnement, le travail, la vie spirituelle, la paix internationale, tant de valeurs fondamentales sont simultanément remises en question.*

#### ANNE-MARIE LA ROCQUE

ancée, sensible, réceptive et très respectueuse de la vie. Dans son univers, il n'y a pas de place pour les gens qui prétendent avoir tout compris, et certains maîtres yogis, manipulateurs et imbus de leur pouvoir, sont du nombre.

Michelle Rousseau a enseigné longtemps à des enfants, mais elle sait tout autant captiver l'attention des adultes. Pour elle, le corps est rempli de sagesse et d'enseignements. C'est par lui que s'ouvre souvent la porte du spirituel. «Je vois mon rôle comme une donneuse de confiance, comme une guide pour mener les gens à leur espace de liberté.» Les étudiant-e-s sont amenés à croire en leur lumière intérieure.

Elle adapte son enseignement à la réalité quotidienne et sociale, mouvante dans notre société occidentale moderne. Dans son enseignement, elle essaie de doser ses périodes d'enseignement plus théorique et celles allouées aux exercices pratiques de hatha-yoga pour favoriser une intégration positive de cette discipline dans leur vie quotidienne.

Pour elle, le yoga commence quand on arrive à maîtriser son univers mental. Celui-ci, constitué de la mémoire, du bagage de ses connaissances et des apprentissages, devient clair lorsque l'on s'en distance et que l'on apprend à écouter son corps.

L'univers du mental nous joue souvent des tours, dit aussi Christian Beaulieu, enseignant de yoga dans une commission scolaire de Montréal. «C'est l'activité mentale, affirme-t-il, qui nourrit

**C**omme le signale Michelle Rousseau, enseignante de yoga à l'Université de Montréal depuis 12 ans, «dans notre société, il n'y a plus d'espace entre les repas, pas de silence, pas d'espace visuel, tout est plein. Il y a tellement de choses à apprendre, et on en ajoute, on en ajoute; il faut de l'espace entre tout cela».

Au cœur d'un tourbillon d'activités, d'un quotidien marqué par l'insécurité et l'absence de stabilité, tous et toutes cherchent la joie, une énergie de vie plus profonde, un calme intérieur.

Pour Michelle Rousseau, 59 ans, conteuse-née à la chevelure longue, au sourire clair, pur, enfantin, mais à la voix pleine et passionnée, une chose semble fondamentale : être vrai, simple et à l'écoute, dépasser les limites des mots et de l'univers mental. Sa grande loquacité, tout le plaisir qui jaillit de ses propos ainsi que son regard pénétrant nous placent en situation de paradoxe et rendent cette entrevue particulièrement riche.

Sa façon de plisser le front lorsque vous lui posez des questions qui relèvent de concepts intellectuels indique son embarras. Son message est clair: le yoga s'adresse à l'instinct, à l'univers du senti et non au rationnel. Elle se montre nu-

nos angoisses et nos peurs quotidiennes face à l'avenir. Nous avons souvent peur de changer nos attitudes inadéquates et trop rigides parce que cela exige de nous des changements profonds à tous les niveaux de notre être.»

#### LE YOGA: MÈRE DES MÉDECINES DOUCES

Le yoga se classe parmi les différentes médecines et approches corporelles douces très en vogue depuis une dizaine d'années. Plusieurs d'entre vous, piqués de curiosité et animés d'un désir d'être mieux dans leur peau, ont peut-être fait l'essai de différentes approches corporelles douces : tai-chi, méthode Feldenkrais, massage, gymnastique douce, etc.

Le yoga, une discipline d'origine indienne, date de quelques siècles avant Jésus-Christ, et il a été pratiqué à ses débuts en Inde, en Iran, en Égypte et par les sociétés autochtones. Cette discipline se caractérise par l'attention portée à l'amélioration qualitative de la respiration. Les enseignant-e-s et adeptes rencontrés s'entendent tous et toutes pour dire que le yoga s'avère une démarche unique et régénératrice. Cette discipline, constituée d'un ensemble de pratiques corporelles et mentales, donne accès à



*Le hatha-yoga concerne spécialement la détente, la respiration et les positions du corps favorisant le développement du sens de l'équilibre.  
(photo : René Bouchard)*

une conscience plus grande et à un mieux-être du corps, à un calme intérieur, à un espace de détente créé en soi et autour de soi ainsi qu'à une nouvelle façon de vivre.

Cette discipline comporte, au même titre que le sport, plusieurs composantes. Le hatha-yoga concerne spécialement la détente, la respiration et les positions du corps favorisant le développement du sens de l'équilibre, de la souplesse et de la maîtrise de soi; le raja-yoga vise davantage la concentration et l'aptitude à la méditation; enfin, le mantra-yoga est le yoga des sons.

Nous avons choisi de parler du hatha-yoga, la forme la plus populaire du yoga. Il comporte des exercices d'étirement et d'assouplissement des muscles, de la colonne vertébrale ainsi que des exercices d'équilibre. Il inclut aussi des périodes de relaxation et de méditation. Il s'agit cependant d'un yoga plus physique. Cette discipline exerce le synchronisme de l'inspiration et de l'expiration avec les mouvements exigés par des postures différentes de celles que nous prenons quotidiennement.

Il ne s'agit pas nécessairement de postures compliquées: on n'apprend pas à se tenir sur la tête avant d'apprendre à bien respirer, à faire des mouvements simples et à bien sentir ses pieds, ses bras et ses genoux en position debout. «Je commence souvent mes séances de débutant-e-s avec de légers mouvements de la tête, des étirements du cou, de la colonne vertébrale, des bras, tout cela en douceur, en apprenant progressivement aux étudiant-e-s à observer leur corps ici et maintenant», explique Michelle Rousseau. De plus, elle oriente son travail d'enseignement selon les différents problèmes concrets de stress rencontrés par ses étudiant-e-s.

### **UNE MEILLEURE CONSCIENCE DU CORPS**

Le hatha-yoga s'insère très bien dans la philosophie holistique à la base des différentes médecines et approches corporelles douces. Avec le support d'une bonne respiration, profonde et lente, on apprend des mouvements et postures physiques qui contribuent à masser les organes et les muscles, à tonifier les muscles et à favoriser une meilleure cir-

culatation du sang et de l'énergie. On apprend donc à respecter davantage son corps, à mieux le ressentir et à cerner nos malaises et tensions de façon à les soulager ou les diminuer progressivement. Le yoga est un outil de prévention accessible à presque tous et toutes; il prévient ainsi la maladie en renforçant le corps.

Le yoga constitue une médecine préventive de plus en plus reconnue par les médecins occidentaux, note Michel Goulet, professeur au Centre canadien de yoga : «De plus en plus, au cégep où je donne aussi des cours, je vois des élèves s'inscrire après avoir été envoyés par des médecins traditionnels.»

### **LE YOGA : UNE ACTIVITÉ QUOTIDIENNE**

Diane Forget, 31 ans, une fidèle adepte de hatha-yoga et de raja-yoga depuis 12 ans, nous décrit son expérience : «Le yoga m'a apporté une conscience de mon monde intérieur et un rayonnement que nulle autre activité ne m'avait procurés.» Cette jeune comptable pratique régulièrement le yoga et l'aérobic. En ce qui concerne le yoga, elle y consacre deux périodes de 20 minutes quotidiennement.

Le yoga a permis à Diane de mieux faire face au stress de son travail et l'a amenée à changer son alimentation et sa façon de respirer. Elle accepte maintenant plus facilement sa réalité quotidienne. Ses migraines et ses problèmes de foie se sont dissipés complètement avec la pratique régulière du yoga. Fait important à relever, pour que le yoga apporte ses effets corporels et mentaux bénéfiques, la pratique doit être quotidienne : seule une détente quotidienne peut compenser une tension quotidienne. Elle a pu acquérir une dimension spirituelle grâce à la pratique du raja-yoga et du hatha-yoga combinée à d'autres démarches de croissance personnelle.

Diane Forget projette d'enseigner le yoga aux femmes enceintes. Ce yoga est de plus en plus reconnu, même par l'univers médical, comme une démarche qui, exercée de façon régulière pendant la grossesse, facilite l'accouchement. Pour elle, il ne fait aucun doute que le yoga pourrait et aurait avantage à être intégré aux milieux de travail, source de stress par excellence.

Pour Fernande Biron, une comptable âgée de 62 ans, l'intégration du yoga au quotidien se fait tout naturellement. Lorsqu'elle écoute la télévision, elle en profite pour se croiser les jambes en position de lotus (position yogique); lorsqu'elle marche dans la maison, elle le fait de façon à renforcer son pied, ses chevilles et ses jambes; quand elle pratique ses sports favoris — le ski et la bicyclette —, elle est attentive à la qualité et à la profondeur de sa respiration.

Fernande pratique le yoga depuis déjà 30 ans. Motivée par son goût de l'exercice physique, son souci de rester en forme et de garder son corps jeune, elle persévère. Fernande a fréquenté différentes écoles de yoga privées ainsi que des camps de yoga. Ces derniers lui ont permis de jouir de pauses-santé agréables et bénéfiques qui l'ont aidée à se ressourcer et à s'énergiser.

Fernande est épileptique depuis plusieurs années. Cette maladie ne l'a jamais empêchée de poursuivre le yoga. Au contraire, cette activité lui a souvent permis de maîtriser ses crises. C'est en expirant profondément et lentement qu'elle pouvait mettre un terme à des crises désagréables.

### **UNE PORTE D'ENTRÉE SUR L'UNIVERS SPIRITUEL**

«Je vois mon rôle comme celui d'une donneuse de confiance, d'une guide pour mener les gens à leur espace de liberté; les étudiant-e-s sont amenés à croire en leur lumière intérieure. Les gens ne reviendront au spirituel que par leur corps, lorsqu'ils prendront d'abord leur corps au sérieux», souligne Michelle Rousseau.

Christian Beaulieu, qui enseigne le yoga aux adultes depuis plusieurs années, le définit comme l'«union avec l'énergie divine qui est en chacun de nous». Selon lui, il ne s'agit pas d'imposer ou même de susciter chez les étudiant-e-s une base d'adhésion uniforme à une forme de religion précise, mais plutôt de les aider à se reconnecter à l'essence de la vie (monde intérieur, créativité, expression). «Dans ce sens, dit-il, tout le monde est appelé par le divin.» Avec le yoga, Christian a retrouvé un plus grand respect de la vie et une capacité plus grande à s'aimer et donc à aimer les autres.

Beaucoup de gens abandonnent le yoga. Pour Christian et Michelle, tous deux enseignants de cette discipline, il s'avère que plusieurs personnes appréhendent l'inconnu et ont de la difficulté à s'ouvrir davantage à leur moi profond et intérieur, à leur corps et à un plus grand respect de leur être en général.

Selon Christian Beaulieu, le yoga est avant tout une porte d'entrée sur l'amour avec un grand A, l'amour universel. Il ne croit pas utopique de penser que la société entière pourrait se transformer et privilégier des valeurs d'entraide, de solidarité et de paix si chaque personne prenait davantage conscience de son monde intérieur et renouait avec le respect de la vie dans son sens le plus vrai et le plus sacré. Le yoga est cependant un chemin parmi tant d'autres pour atteindre cette vérité.

Diane Forget et Michelle Rousseau adoptent un point de vue semblable en définissant le yoga comme un outil privilégié pour l'accès au silence et à l'espace intérieur, sources d'énergie et de bien-être permanent.

### **UN CHAMP DE VISION PLUS LARGE**

Pour Christian, Diane, Michelle et les autres adeptes de yoga, il y a eu découverte d'une nouvelle facette de la vie, d'une nouvelle perception des réalités et confrontations quotidiennes, individuelles et sociales. L'on se sent davantage libre face au monde extérieur et plus serein face aux aléas de la vie : problèmes de couple, d'argent, stress au travail.

Souvent, comme nous le rappelle Michelle Rousseau, les gens n'arrivent pas à régler leurs problèmes, car ils se restreignent à une seule façon de voir. La conscience du corps et de l'univers mental acquise par la pratique du yoga favorise un certain nettoyage dans nos façons de vivre : meilleure alimentation, meilleure respiration, plus grand respect de nous en général et meilleur équilibre entre les périodes de travail et les périodes de détente.

Enfin, la détente elle-même, au jour le jour, crée des espaces plus favorables à de vraies valeurs, plus simples, et à une vision du monde plus optimiste. ■

## L'endorphine, la drogue des sportifs!

*Le cerveau des sportifs produit une hormone qui, par sa structure, s'apparente à la morphine. L'exercice physique causerait donc chez ses adeptes un état d'euphorie et d'enthousiasme semblable à celui que procurent les opiacés.*

Un article d'un journaliste britannique, qui a passé en revue les études internationales sur l'endorphine, ne manque pas d'étonner : outre que l'exercice physique augmente le seuil de tolérance à la douleur, les sportifs acquièrent une véritable assuétude (accoutumance) à l'endorphine. L'on peut d'ores et déjà affirmer que l'exercice agit comme stimulant sur la bonne humeur et qu'il produit un effet antidépresseur chez les déprimés. Aussi recommande-t-on à ces derniers de faire de l'exercice.

### UN RISQUE DE DÉPENDANCE

Une substance est réputée causer une dépendance lorsque l'état d'euphorie qu'elle procure conduit l'utilisateur à y recourir de plus en plus fréquemment. Un deuxième phénomène est observé : au fur et à mesure que s'installe la tolérance à une substance, l'utilisateur requiert des doses de plus en plus fortes pour obtenir le même effet. Enfin, le consommateur ressent des symptômes de sevrage lorsqu'on lui retire sa drogue. Or, des sportifs à qui l'on avait demandé, dans le cadre d'une étude, de s'abstenir d'exercer leur activité durant une certaine période, ont présenté des symptômes typiques de sevrage : une perturbation du

### GILLES TRUDEAU

sommeil, une flambée d'anxiété et une augmentation importante — incommode même — de la libido. L'étude a même avancé que le profil psychologique des narcomanes et des sportifs présenterait certaines similitudes.

### CHEZ LES COUREURS DE FOND

Des études ont montré que le taux de bêta-endorphine, principalement chez les coureurs très entraînés, augmentait après une période d'entraînement. Par son action sur le centre des opiacés, l'exercice augmenterait la tolérance au stress et permettrait de s'y adapter plus efficacement.

Sans être un spécialiste des endorphines, le Dr Martin Ouellet, du Centre de santé de l'Université de Montréal, a pu constater dans sa pratique les vertus de l'exercice physique régulier. «J'ai remarqué, dit-il, une amélioration notable de l'état des patients qui consultaient pour des problèmes d'anxiété. Leur sommeil s'améliorait, et l'on pouvait même baisser ou même arrêter complètement un traitement aux anxiolytiques. D'ailleurs, ce qui fait la différence entre deux étudiants en médecine, pour prendre un domaine que je connais, c'est

leur capacité à gérer le stress. Je conseille aux étudiants de pratiquer au moins trois fois par semaine une activité physique comme le squash, où ils utilisent près de 70 % de leurs capacités physiques. Pour les grands anxieux, c'est la natation qui est la plus indiquée.»

Le Dr Ouellet, qui fait lui-même plus de 18 heures d'entraînement par semaine, avoue qu'il éprouve une espèce de syndrome de sevrage s'il doit cesser une activité physique à cause d'une blessure, et qu'il lui est difficile par la suite de retourner à l'activité physique.

### RESPIRER, MARCHER, PRENDRE DES PAUSES

Dans le monde de très haute performance où nous vivons, faire la pause, c'est mal vu. Or, le Dr Ouellet recommande de s'accorder au moins cinq minutes de pause à toutes les heures de travail et de prendre une bonne marche d'au moins 15 minutes pour chaque période de travail de trois heures. «Lorsqu'une personne est assise devant un ordinateur ou à une table de travail, affirme-t-il, l'organisme s'oxygène mal, et il devient difficile de se concentrer; c'est là un phénomène physiologique de base. Le cerveau est un très grand consommateur d'oxygène.» ■

## Pour redonner la nuit aux femmes

*En septembre, les femmes ont célébré leurs 11 années de lutte contre le sexisme et la violence faite aux femmes au cours d'une manifestation intitulée «La nuit, les femmes sans peur!», qui avait pour thème «Amenez votre mère, votre fille, votre sœur».*

«Nous avons joint près de 650 organismes, dont ceux qui se vouent à la défense des droits des aînés. Nous avons d'ailleurs eu une forte participation des plus de 55 ans. Certains hommes ont participé à la manifestation en signe de solidarité, mais on leur demandait, à titre symbolique, de marcher à l'arrière», explique Dina Saikali, du Centre de prévention des agressions de Montréal, un organisme qui enseigne aux groupes les plus vulnérables — les femmes, les personnes âgées et les enfants — à faire face aux agressions.

GILLES TRUDEAU



Université de Montréal  
Faculté de l'éducation permanente

## L'ANGLAIS... un « must »

Développez vos compétences dans une perspective d'avenir.

Les cours, du niveau débutant au niveau avancé, de 3 crédits chacun (45 heures) sont offerts le soir ou le samedi. Test de classement obligatoire. Coût: 230 \$.

«Les hommes, ajoute Mme Saikali, ne comprennent pas toujours toutes les formes d'agressions que peuvent subir quotidiennement les femmes. Qu'il s'agisse de passer dans un parc et de se faire appeler poulette ou bébé, les femmes doivent vivre avec la peur permanente de l'agression, surtout le soir et la nuit. Il suffit d'aller à New York, une ville aussi dangereuse pour les hommes, pour comprendre la frayeur que nous vivons.»

«Le but premier de cette manifestation, poursuit-elle, était d'affirmer le droit des femmes à se protéger et de dénoncer le sexisme et la violence faite aux femmes. Notre organisme apprend aux personnes à se défendre par des techniques d'autodéfense, par un cri, en disant non à toute forme d'agression et en regardant l'agresseur droit dans les yeux. Nous intervenons également auprès des enfants du préscolaire et de l'élémentaire, dès l'âge de trois ans et demi, pour leur apprendre à faire face aux agressions. À l'aide de simulations, nous enseignons aux enfants qu'ils ont le droit d'être libres, d'être forts et en sécurité. L'on demande aux enfants ce qu'ils feraient dans telle ou telle situation. Nous donnons également des cours dans les cégeps et les universités.»

La première manifestation de ce genre, rappelle M<sup>me</sup> Saikali, a eu lieu en Allemagne à la fin des années soixante-dix. La pratique s'est répandue en Amérique du Nord, particulièrement à Montréal, Ottawa et Québec, et il s'agit en quelque sorte de la célébration de la solidarité entre femmes. ■

### Conversation

English Conversation

### Écriture

Writing Workshop

### Affaires

Deux cours:

**Business Writing : Letters and Memos**

**Business English : Oral Communication**

### Santé

English for Health Care Professionals

### Date limite d'inscription :

le jeudi 9 janvier 1992

### Renseignements :

(514) 343-6090

# Moniteur de français en milieu anglophone

*Vous désirez apprendre l'anglais ou tout simplement améliorer votre connaissance de cette langue? Vous souhaitez vous familiariser avec le métier d'enseignant-e? Vous êtes intéressé à explorer un autre coin de pays et à découvrir la culture anglophone? Vous voulez promouvoir l'apprentissage et l'utilisation de la langue française? Ou alors, vous projetez d'étudier dans un établissement situé hors du Québec tout en occupant un emploi à temps partiel? Si vous répondez oui à ces questions, une expérience de moniteur de langue française pourrait vous aller comme un gant.*

Les programmes de moniteurs de langues sont nés en 1973 dans le sillage de la politique du bilinguisme au Canada. Ils visent, bien sûr, à promouvoir l'apprentissage et l'usage du français et de l'anglais comme langues secondes, et à véhiculer les cultures qui y sont liées. Ces programmes sont financés par le Secrétariat d'État et administrés par les provinces en liaison avec le Conseil de l'éducation du Canada.

## LE CONTRAT

Les participant-e-s au programme ont le choix de signer un contrat pour un emploi à temps plein de 10 mois ou à temps partiel de huit mois. Le moniteur est appelé, selon le cas, à travailler au primaire, au secondaire ou au postsecondaire dans des programmes d'enseignement de base, d'enseignement intensif ou d'immersion, et parfois même dans les trois. Certains moniteurs travaillent

## LOUISE CASAVANT

avec une seule classe; d'autres, avec plusieurs groupes de niveaux différents, selon les besoins de l'école où ils sont affectés. Alors que les moniteurs à temps plein travaillent dans des collectivités rurales ou semi-urbaines, ceux qui travaillent à temps partiel en raison de leurs études résident dans des localités proches de l'établissement postsecondaire où ils sont inscrits.

## LA FONCTION

Officiellement, le moniteur de langue travaille à «l'encadrement d'élèves ou d'étudiants s'initiant à la conversation, sous la direction d'un enseignant, par le moyen d'activités complémentaires». Il se concentre en principe sur les aspects auditif et oral de la langue de façon à ce que les étudiant-e-s en acquièrent une connaissance pratique.

Un moniteur de langue n'est pas et ne remplace pas un professeur-e; il s'agit plutôt d'un auxiliaire qui peut se permettre, parce qu'il n'a pas la responsabilité de toute une classe, d'organiser des activités comportant l'usage du français avec de petits groupes d'étudiant-e-s, ce qui favorise leur apprentissage de la langue.

Étant donné qu'il est souvent la seule personne d'origine francophone dans l'établissement où il travaille, le moniteur est également bien placé pour aider les professeur-e-s de français qui le désirent à améliorer leur prononciation et pour répondre à leurs questions concernant l'usage du français. Comme seul francophone en contact avec les étudiant-e-s, il peut inciter ces derniers à explorer la langue et la culture francophones.

## LES CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admissible à un poste de moniteur de langue française, un candidat-e doit être de langue maternelle française et de citoyenneté canadienne, ou avoir obtenu le statut d'immigrant-e reçu, avoir terminé au minimum des études

collégiales s'il habite au Québec ou une année d'études postsecondaires s'il réside dans une autre province et cela, avant la fin du mois de juin de l'année où il pose sa candidature. Quant au candidat-e pour un poste à temps partiel, il doit être inscrit ou avoir entrepris des démarches pour s'inscrire comme étudiant-e à temps plein dans un établissement postsecondaire d'une autre région du Canada. Il est à noter que, une fois acceptés, les candidat-e-s reçoivent une formation destinée à mieux cerner leur rôle et à se constituer un bagage d'outils et de références qui pourra les aider dans leurs fonctions.

## LA RÉMUNÉRATION

Le moniteur à temps partiel, comme nous l'avons souligné précédemment, est engagé pour huit mois, du 1<sup>er</sup> septembre au 30 avril. Il travaille huit heures par semaine et reçoit un salaire de 3 500 \$ pour cette période; les frais de déplacement pour se rendre au travail sont parfois remboursés.

Quant au moniteur à temps plein, il est engagé pour 10 mois, du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin, et sa semaine de travail est en moyenne de 25 heures. Il reçoit une rémunération de 1 000 \$ par mois, et une somme maximale de 111 \$ est allouée pour les frais de déplacement. Les moniteurs qui ont à déménager reçoivent également une prime d'emménagement de 770 \$.

Si le salaire ne vous paraît pas très élevé, sachez qu'avec une semaine de 25 heures et la possibilité, dans la plupart des commissions scolaires, de prendre congé au cours des journées pédagogiques, il reste pas mal de temps libre pour d'autres activités, lucratives ou non. Ainsi, certaines commissions scolaires manquent tellement d'enseignant-e-s capables de s'exprimer correctement en français qu'elles vous permettront à l'occasion, si vous en exprimez le désir, d'échanger une journée de travail comme moniteur contre une journée comme suppléant pour remplacer un professeur-e de français absent. Il est toutefois préférable de se renseigner avant d'offrir

vos services en ce sens : certaines commissions scolaires offrent la rémunération d'un professeur remplaçant qualifié; d'autres paient moins. À vous de juger si la différence entre votre salaire de moniteur et celui de remplaçant en vaut la peine. Le moniteur peut également faire de la surveillance pendant les heures de dîner ou de récréation. Cette activité est évidemment rémunérée puisqu'elle ne fait pas partie du travail d'un moniteur.

Une autre possibilité consiste à offrir vos services comme tuteur, c'est-à-dire d'aider des enfants qui éprouvent des difficultés dans leurs cours de français, ou encore de donner des cours privés de français aux adultes. Vous pourrez demander de 10 à 15 \$ l'heure pour ce genre de service. Il vous est également loisible de créer des cours de français pour des groupes. Même si elles sont parfois remises en question, les politiques de bilinguisme du Canada font que de nombreuses personnes ont besoin de parler le français afin d'obtenir un emploi, particulièrement en Ontario, de sorte qu'il existe une forte demande pour ce genre de service. Pour ceux qui maîtrisent parfaitement l'anglais et le français, une autre façon d'arrondir les fins de mois consiste à réaliser des travaux de traduction pour de petites entreprises.

Les moniteurs qui tiennent à réduire les frais du logement et de la nourriture trouveront avantage à demeurer chez des gens qui leur fourniront le gîte et le couvert en retour de services comme la préparation des repas, la garde des enfants, l'exécution de travaux ménagers ou la supervision des devoirs des enfants. Enfin, il y a toujours la possibilité d'obtenir un autre emploi à temps partiel dans un domaine non lié au français.

### **OÙ S'ADRESSER?**

Ceux et celles qui sont intéressés à devenir moniteurs de langue trouveront des formulaires à cette fin, à compter de la fin de décembre, dans les bureaux d'Emploi et Immigration Canada des universités et cégeps. La date limite de réception des formulaires de candidatures est habituellement la mi-février, mais elle peut varier légèrement d'une année à l'autre. De plus, les candidats-e-s doivent se présenter à une entrevue qui se tient habituellement au début du mois d'avril. ■

# TÉLÉ-UNIVERSITÉ

L'UNIVERSITÉ À DISTANCE

## **POUR CONCILIER ÉTUDES, TRAVAIL ET FAMILLE**



### **UNE FORMATION RECONNUE**

Une variété de cours et de programmes de premier cycle, notamment :

- Baccalauréat et certificat en communication
- Certificat en administration, en relations industrielles, en science et technologie
- Plus de 100 cours dans différents domaines.

### **UNE FORMULE SOUPLE**

Vous étudiez à domicile ou au bureau, au moment qui vous convient, avec une documentation variée, aidé d'une personne-ressource par téléphone.

### **INSCRIPTION CONTINUE**

### **POUR PLUS D'INFORMATIONS**

à Québec :

(418) 657-2262 ou 1-800-463-4722 (sans frais)

à Montréal :

(514) 522-3540 ou 1-800-361-6808 (sans frais)



Université du Québec

**Télé-université**



## L'AGEEFEP a enfin son café-bar

Le mardi 3 septembre 1991 sera désormais inscrit comme un événement important dans l'histoire de l'AGEEFEP: c'est ce jour-là qu'a été coupé le traditionnel ruban marquant l'inauguration officielle de La Brunante, le café-bar de l'Association.

L'événement s'est déroulé en présence d'une soixantaine d'invité-e-s, dont le vice-recteur à l'administration, M. Jacques Lucier, le doyen de la Faculté de l'éducation permanente, M. Jacques Boucher, des représentant-e-s d'associations étudiantes et du personnel de la FEP ainsi que de nombreux membres du conseil de direction de l'AGEEFEP.

Le projet de créer un café-bar sur le campus pour les étudiant-e-s de l'éducation permanente est aussi ancien que l'AGEEFEP elle-même, qui a été fondée en 1985. Une anecdote rapportée par M. Denis Sylvain, le secrétaire général de

l'Association, l'a rappelé avec éloquence : «Vous aurez peut-être de la difficulté à me croire, tant cela semble invraisemblable, mais c'est pourtant la stricte vérité. Il y a environ six ans, quand nous n'étions encore qu'une poignée de membres d'un comité provisoire travaillant à créer une association étudiante à la Faculté de l'éducation permanente, nous étions assis dans le corridor, à quelques pas d'ici, rêvant déjà de créer un lieu de rencontre pour les étudiants et les étudiantes de la FEP. Nous regardions avec envie le local où nous nous trouvons aujourd'hui, qui était à l'époque le salon des professeurs, et nous nous disions, croyant nous bercer d'une douce utopie : quel endroit magnifique pour notre café étudiant. Je ne sais trop que conclure de ce souvenir; peut-être que l'utopie, c'est le possible qui n'a pas encore été réalisé.»

### CRÉER UN SENTIMENT D'APPARTENANCE

Tout en affirmant que les questions directement liées aux études étaient et demeureraient au cœur de l'activité de l'AGEEFEP, le président de l'Association, M. Robert Martin, a justifié l'effort humain et matériel consenti dans ce projet par la nécessité de favoriser chez les étudiant-e-s de la FEP le sentiment d'appartenance à l'Université : «Une université, a-t-il dit, ne saurait se limiter à un rôle de producteur et de diffuseur de la connaissance. Car un établissement d'enseignement, c'est aussi un lieu de vie, une communauté où les échanges informels, les liens d'amitié et la participation à des activités parascolaires tissent une toile impalpable mais néanmoins indispensable : le sentiment d'identification, le sentiment d'appartenance. Je vous rappelle à ce sujet qu'une



*Le président de l'AGEEFEP, M. Robert Martin, et le vice-recteur à l'administration, M. Jacques Lucier, ont coupé le ruban marquant l'ouverture officielle de La Brunante.  
(Photos : Robert-Pierre Venne)*

## sur le campus

étude menée l'an dernier dans une autre université montréalaise sur le thème de la persévérance dans les études a clairement montré l'importance de ce sentiment d'appartenance dans le plaisir qu'ont les étudiants et les étudiantes à fréquenter leur campus et dans la volonté de mener leurs études à terme. Vous savez tout aussi bien que moi l'ampleur de défi que pose à la FEP le taux de diplomation. Conscients qu'il ne s'agit pas d'une solution miracle, nous espérons que La Brunante contribuera à sa façon à enrainer un peu plus nos membres dans la communauté, à leur faire aimer un peu plus l'Université de Montréal.»

### **LE FRUIT DE LA TÉNACITÉ**

Prenant en exemple *Cité éducative*, l'organe d'information de l'AGEEFEP, qu'il a qualifié de «revue de fort belle

tenu», le vice-recteur à l'administration, M. Jacques Lucier, a noté que l'Association ne se limite pas à revendiquer et qu'elle sait faire preuve de ténacité pour réaliser ses projets.

Tel a certainement été le cas de La Brunante. En 1989, l'AGEEFEP avait tenté une première expérience de café-bar dans la cafétéria située au rez-de-chaussée du pavillon Jean-Brillant. En raison des heures d'activité restreintes (de 19 h à 23 h), de l'ambiance drabe propre à toute cafétéria et d'un ensemble de conditions d'exploitation très contraignantes, l'expérience avait cependant fait long feu après quelques mois. Malgré des pertes financières, l'Association avait toutefois mis le pied dans la porte et de longues négociations ont alors été entreprises avec l'Université, avec le résultat que l'on sait. L'AGEEFEP a d'ailleurs été elle-même impres-

sionnée par l'ouverture d'esprit et l'étroite collaboration dont a fait preuve la direction de l'U. de M., qui a notamment consenti des conditions de financement très avantageuses. L'aménagement de La Brunante, au fait, a été réalisé par l'architecte Walid Benabdallah, de la firme Archi Design Montréal inc.

### **POUR TOUTE LA COMMUNAUTÉ**

Même s'il s'agit du café-bar de l'AGEEFEP et qu'on y souhaite la présence nombreuse des étudiant-e-s de l'éducation permanente, La Brunante n'a rien d'un cercle fermé, et tous les membres de la communauté universitaire y sont les bienvenus. Le café-bar est situé au local 2326 du pavillon Jean-Brillant et il est ouvert de 15 h à 23 h du lundi au vendredi. ■

# Reconnaissance des acquis : faut-il tenter à l'université l'expérience du collégial?

*N.D.L.R. : Le 4<sup>e</sup> congrès biennal de l'AGEEFEP, qui se déroulera les 16 et 17 novembre, aura pour thème «Expériences de vie, reconnaissance des acquis». Dans un premier article publié en septembre, Cité éducative a effectué un bref tour d'horizon du défi et des enjeux que pose cette question au système d'éducation. Cette fois, nous nous attardons plus particulièrement à l'expérience de création d'un système de reconnaissance des acquis qui a été menée dans le réseau collégial québécois entre 1986 et 1990. Ce que l'on lira ici se retrouve à peu près intégralement dans le chapitre 5 du document de réflexion qui a été préparé à l'intention des délégué-e-s au congrès, un chapitre qui résume le Rapport sur l'état et les besoins du dossier de la reconnaissance des acquis au collégial, un document de M. Robert Isabelle, le coordonnateur du dossier au collégial. À noter également que, dans ce dossier, l'AGEEFEP travaille en étroite collaboration avec le conseil de l'éducation permanente de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). C'est d'ailleurs la FEUQ qui a payé la recherche préalable à la rédaction du document.*

«**P**lus de 70 % de tous les établissements de formation collégiale ont entrepris d'offrir à tout le moins des services de première ligne en reconnaissance des acquis à quelque 2 000 personnes. Un grand nombre d'intervenants ont été formés et plusieurs centaines d'instruments de travail — dont certains d'une grande qualité — ont été élaborés. Un consensus très large a fini par s'établir parmi les décideurs du réseau relativement au bien-fondé du dossier et au rôle qu'il est appelé à jouer dans la nécessaire formation continue de la population en général et de la main-d'œuvre en particulier.»

C'est en ces termes que s'exprime M. Robert Isabelle, ex-directeur général du Fonds pour l'implantation de la reconnaissance des acquis au collégial (FIRAC), un organisme qui est depuis disparu, dans un document intitulé *Rapport sur l'état et les besoins du dossier de la reconnaissance des acquis au collégial*, où il dresse le bilan de la phase d'implantation, qui s'est échelonnée de 1986 à 1990. Cette opération suivait de deux ans la publication d'un *Énoncé d'orientation et plan d'action en éducation des adultes*, dans lequel le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la Science, M. Claude Ryan, fixait des objectifs en matière de reconnaissance des acquis à chaque ordre d'enseignement.

La phase d'implantation, selon M. Isabelle, aurait donc été couronnée de succès indéniables, ce qu'il attribue notamment à l'importance des fonds qui y ont été consacrés. De 1986 à 1990, le ministère fédéral de l'Emploi et de l'Immigration y a en effet versé 3 000 000 \$ et la Direction générale de l'enseignement collégial, 2 250 000 \$. D'autres facteurs sont également invoqués : le

CLAUDE GARON

partenariat étroit qui s'est créé entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (MESS) et les cégeps publics et privés, l'efficacité du FIRAC, l'organisme qui a coordonné l'opération, ainsi que l'engagement des responsables dans chacun des établissements.

Cela dit, reconnaît M. Isabelle, tous les objectifs sont loin d'avoir été atteints. Ainsi, la question du financement permanent d'un mécanisme de reconnaissance des acquis reste pendante et, même si le système mis en place est «suffisamment crédible et relativement complet, il ne paraît pas aussi accessible et efficient qu'il devrait l'être».

#### QUATRE EXIGENCES

Au collégial du moins, toujours selon ce document, l'évolution de la reconnaissance des acquis reposerait sur quatre exigences : des programmes d'études conçus différemment, qui améliorent la qualité de la formation et qui facilitent à la fois la reconnaissance des acquis et la formation continue; un soutien financier adéquat aux établissements, la création d'une politique-cadre ainsi que l'harmonisation des trois systèmes de reconnaissance des acquis en voie d'implantation au Québec. Examinons ces questions une à une.

— **Les programmes** : Dans la dernière décennie particulièrement, l'on a beaucoup critiqué les programmes du secondaire et du collégial parce qu'ils «donnent trop d'importance à la théorie par rapport à l'apprentissage pratique ou expérientiel, et que les contenus ne correspondent pas toujours aux savoirs, aux savoir-faire et aux savoir-être dont la population et la main-d'œuvre ont réellement besoin». Depuis trois ans au secondaire — et le collégial s'apprête à en faire autant —, l'on a entrepris de remplacer ces programmes traditionnels par des programmes dits «centrés sur les compétences». C'est encore M. Isabelle qui écrit : «Cette initiative n'est pas propre au Québec. Depuis 20 ans, le collège Holland de l'Ile-du-Prince-Édouard offre des programmes de formation modulaires et centrés sur les compétences. Au cours des dernières années, le Royaume-Uni a entrepris d'implanter des programmes analogues aux niveaux secon-

daire, collégial et universitaire. L'analyse des programmes du collège Holland et du Royaume-Uni permet de constater qu'ils intègrent la reconnaissance des acquis de façon toute naturelle et qu'ils ont pour effet d'augmenter l'accès aux études collégiales ainsi que de baisser substantiellement le taux d'échecs et d'abandon, taux qui est présentement très élevé dans le système collégial du Québec.»

— **Le financement** : Après que le système de reconnaissance des acquis ait bénéficié de plus de cinq millions de dollars de 1986 à 1990, il a dû se contenter de 250 000 \$ de la Direction générale de l'enseignement collégial en 1990-1991. Faut-il se tourner vers le gouvernement fédéral? Est-il réaliste d'espérer un financement complet à même les

fonds publics ou faut-il chercher d'autres partenaires?

— **Politique-cadre** : Si l'ex-ministre responsable du MESS, M. Claude Ryan, pour des raisons de souplesse, avait indiqué qu'il ne souhaitait pas établir au départ une politique-cadre de la reconnaissance des acquis, le moment n'est-il pas venu de le faire pour diminuer les écarts considérables d'un établissement à l'autre dans les pratiques de reconnaissance des acquis?

— **Harmoniser les différents systèmes** : Outre le système de la reconnaissance scolaire des acquis dont il est question dans ce document, les commissions de formation professionnelle ont mis au point leur propre système de reconnaissance des compétences professionnelles. Quoiqu'il soit embryonnaire,



**LA PRÉCARITÉ DE L'EMPLOI**  
**...une mer à boire**

**SCGUM** SYNDICAT DES CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL

**PNBDO**  
**CSM**

il existe aussi un système d'unités de formation continue qui comptabilise particulièrement la formation en entreprise. Ces trois systèmes répondent certes à des besoins différents et ils sont complémentaires, mais, compte tenu des ressources limitées du Québec, peut-on se permettre une telle dispersion d'énergie?

### DANS LES ÉTABLISSEMENTS

D'autres aspects et défis concernent plus particulièrement les établissements eux-mêmes. Au terme de la phase d'implantation, l'on a ainsi constaté de sérieuses disparités régionales dans l'implantation de la reconnaissance des acquis. Il y a eu aussi des résistances importantes, comme le constate M. Isabelle: «(...) l'appui institutionnel aux responsables locaux du dossier est souvent limité; dans certains cas, le développement de la reconnaissance des acquis serait même étouffé par la direction de l'établissement.»

En dépit de la raréfaction des ressources de l'État, ceux et celles qui ont piloté la phase d'implantation au collégial ne doutent pas que «les besoins en la matière existent bel et bien, et qu'il faut y répondre», tout comme ils ont de bonnes raisons de croire que la reconnaissance des acquis comporte à tout le moins une «rentabilité financière indirecte».

Autre vertu de la reconnaissance des acquis : elle favoriserait «la réalisation de plans conjoints de développement des ressources humaines des entreprises et des organismes», un partenariat que l'on croit appelé à des développements spectaculaires dans les prochaines années et qui est peut-être, sait-on jamais, une voie à explorer pour diversifier le financement du système.

### UN ORGANISME PORTEUR

Au collégial du moins, la plupart des intervenant-e-s s'entendent sur la nécessité d'un porteur national du dossier qui se chargerait de l'information, l'animation, la formation des intervenants, la coordination, la confection d'instruments de travail, la recherche et la collecte de fonds. «Un nombre plus

*Au collégial, la plupart des intervenant-e-s s'entendent sur la nécessité d'un porteur national du dossier qui se chargerait de l'information, l'animation, la formation des intervenants, la coordination, la confection d'instruments de travail, la recherche et la collecte de fonds.*

limité d'intervenants, écrit M. Isabelle, ont fait valoir qu'un tel organisme devrait également assurer l'évaluation des acquis en lieu et place des établissements qui ne pourraient pas offrir ce service aux adultes ou, du moins, qui ne pourraient pas le faire facilement ou à des coûts raisonnables. Ce rôle ne serait pas en opposition avec l'autonomie des établissements et avec leur responsabilité exclusive d'octroyer des unités puisqu'à la suite de l'évaluation des acquis l'organisme pourrait se limiter à leur recommander l'octroi d'unités.» Il reste à déterminer la nature et la composition d'un tel organisme.

### UNE PHILOSOPHIE DE L'ÉDUCATION

Statistiquement parlant, la reconnaissance des acquis n'est certes pas encore très impressionnante au Québec, mais, selon M. Isabelle, si la tendance que l'on observe au Vermont rejoint un jour le Québec, les candidat-e-s à la reconnaissance des acquis représenteront «l'équivalent de plusieurs milliers d'étudiants à temps complet».

Enfin, il n'a pas échappé à M. Isabelle que la reconnaissance des acquis constitue un enjeu crucial : «La reconnaissance des acquis n'est pas uniquement importante en elle-même. Elle l'est également en raison de ses nombreuses retombées positives, qu'on a pu clairement constater au cours des cinq dernières années. C'est ainsi qu'elle est venue à tout le moins confirmer la nécessité d'améliorer les programmes de formation et la pertinence de les convertir en programmes centrés sur les compétences. Elle a entraîné un renouveau des pratiques pédagogiques et amené à percevoir la nécessité d'établir un meilleur équilibre entre la formation théorique et la formation pratique ou expérientielle. Elle a provoqué un rapprochement entre le réseau de l'éducation et celui de la main-d'œuvre, particulièrement dans le cadre de projets conjoints réunissant des

collèges et des commissions de formation professionnelle. Elle nous a fait découvrir et quelque peu expérimenter les plans conjoints de dévelop-

pement des ressources humaines, qui apparaissent comme un moyen efficace de relever les défis que posent à la formation de la main-d'œuvre l'évolution technologique, la mondialisation de l'économie et le libre-échange avec les États-Unis. On l'aura peut-être compris. Nous plaidons ici pour une conception de la reconnaissance des acquis en fonction de laquelle celle-ci correspond à un véritable processus d'apprentissage. Dans cette perspective, on ne saurait la réduire à n'être qu'une activité ou une étape parmi d'autres ni ne l'apprécier qu'en raison du nombre de candidats et candidates qui s'en prévalent. Non. La reconnaissance des acquis, c'est d'abord et avant tout une démarche faisant appel à la prise en compte, par la personne elle-même, de son propre bagage d'apprentissages et de son cheminement à venir. Les mots clés de ce processus sont : formation continue, apprentissage expérientiel, démarche individualisée, etc. C'est le candidat ou la candidate qui est ainsi placée au centre de tout le système. L'école s'ouvre définitivement sur la société et l'univers du travail. En un mot, toute une philosophie de l'éducation se profile derrière la réalité de la reconnaissance des acquis.»

### S'INSPIRER DE CETTE EXPÉRIENCE

Parce qu'elle a été menée au Québec, où l'État joue un rôle central en éducation, et parce que le collégial est régi par le même ministère que l'ordre universitaire, l'expérience des cégeps est sans doute précieuse pour l'évolution de la reconnaissance des acquis dans les universités. Précieuse, certes, mais pas unique, car d'autres pays (comme les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et la Suède) ont également institué leurs propres mécanismes de reconnaissance des acquis. De ce magma, les congressistes devront retenir les éléments principaux et adopter des propositions précises. ■



Université de Montréal  
Faculté de l'éducation permanente

# JOUEZ SERRÉ

NE LAISSEZ PAS  
VOTRE AVENIR  
AU HASARD!

Voyez plutôt  
un conseiller  
en formation

Vous pourrez discuter avec lui de vos  
projets de formation professionnelle,  
voir les diverses possibilités offertes  
par l'Université de Montréal, et obtenir  
des informations sur les carrières.

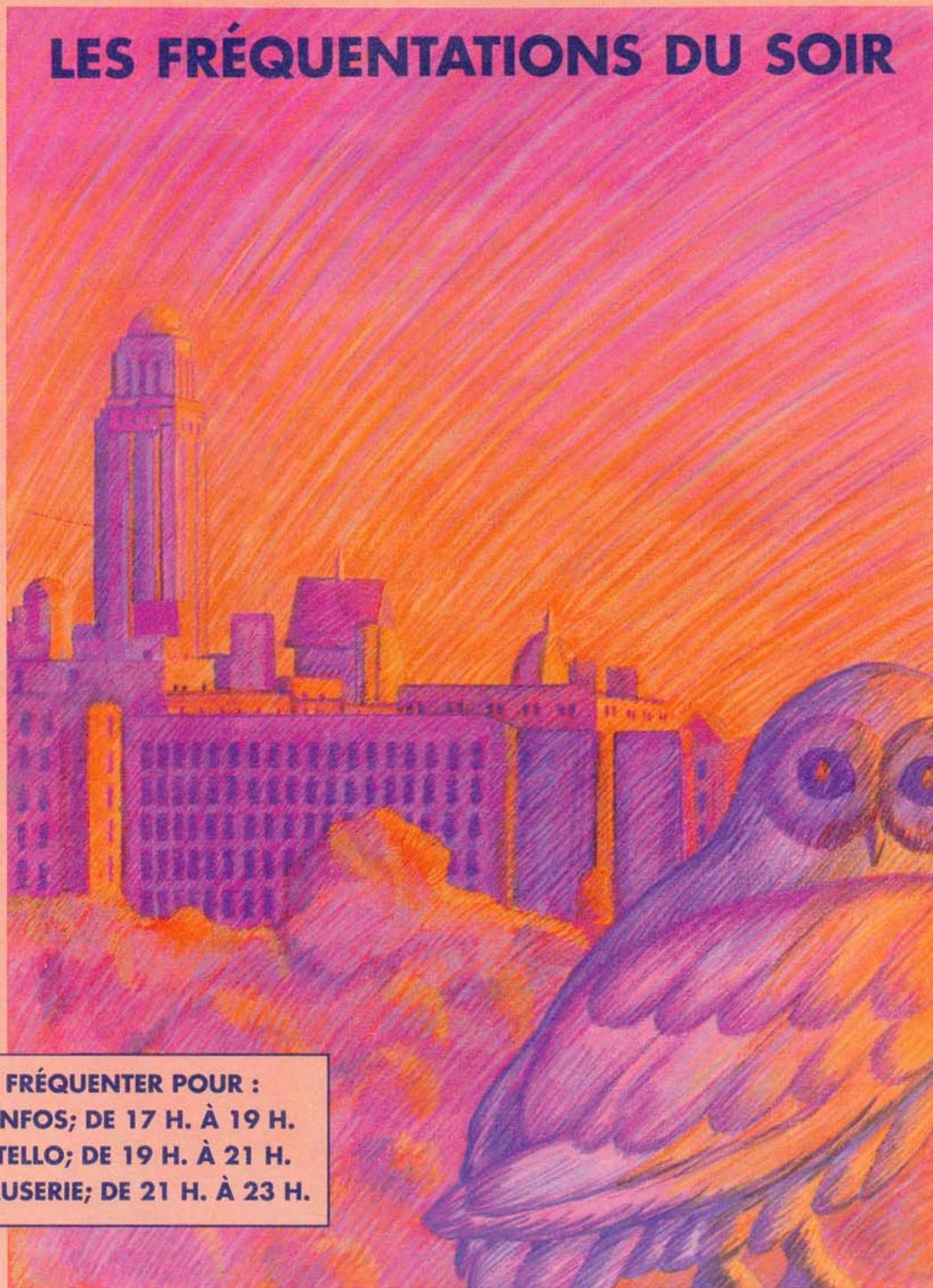
Prenez un rendez-vous au 343.6867

APPRENDRE *POUR AGIR*

CAFÉ • BAR

# La Brunante

## LES FRÉQUENTATIONS DU SOIR



**À FRÉQUENTER POUR :**  
**LES INFOS; DE 17 H. À 19 H.**  
**L'INTELLO; DE 19 H. À 21 H.**  
**LA CAUSERIE; DE 21 H. À 23 H.**

**OUVERT À PARTIR DE 15 H.**  
**BIÈRES PRESSION ET IMPORTÉES, CAFÉS, TISANES, GUEULETON... SPÉCIAUX TOUS LES MOIS**  
**CAFÉ BAR LA BRUNANTE, PAVILLON JEAN-BRILLANT, 2<sup>E</sup> ÉTAGE, LOCAL 2326.**